



Distribution: générale

Date: 30 octobre 2017

Original: anglais

Point 7 de l'ordre du jour

WFP/EB.2/2017/7-B/3

Questions opérationnelles

Pour approbation

Les documents du Conseil d'administration sont disponibles sur le site Web du PAM (<http://executiveboard.wfp.org>).

Plan stratégique de pays provisoire — République démocratique du Congo (2018–2020)

Durée	1er janvier 2018–31 décembre 2020
Coût total pour le PAM	722 646 604 dollars É.-U
Marqueur de l'âge et de l'égalité hommes-femmes*	2A

*<https://www.humanitarianresponse.info/system/files/documents/files/gm-overview-fr.pdf>.

Résumé

L'instabilité et l'insécurité demeurent de graves problèmes en République démocratique du Congo. Les principaux indicateurs macroéconomiques du pays évoluent à la baisse depuis quelques années, tandis que la prévalence de l'insécurité alimentaire et de la malnutrition est élevée dans une grande partie du pays.

L'aggravation de la crise politique, l'intensification des tensions interethniques et l'expansion du conflit dans de nouveaux territoires du pays ont entraîné une crise humanitaire prolongée. Le nombre des personnes déplacées est passé de 1,6 million en janvier 2016 à 3,8 millions en juillet 2017. En outre, la République démocratique du Congo accueille environ 468 000 réfugiés venus des pays voisins, et 475 000 de ses citoyens se sont réfugiés dans d'autres pays.

L'ampleur des besoins humanitaires s'accroît à un rythme alarmant: 7,7 millions de personnes sont en situation d'insécurité alimentaire, contre 5,9 millions en 2016. L'insécurité alimentaire grave continue de toucher les populations dans la région du Kivu et la province du Tanganyika, mais la plus grande partie de l'augmentation des besoins résulte des conflits et déplacements dans les provinces du Kasai et du Kasai-Central.

Selon les estimations, l'apport énergétique moyen est inférieur à 1 500 kilocalories par personne et par jour – soit bien en-deçà du seuil de 2 100 kilocalories préconisé. La malnutrition est répandue chez les enfants de moins de 5 ans, le taux de retard de croissance étant de 43 pour cent et celui d'émaciation de

Coordonnateurs responsables:

Mme L. Castro
Directrice régionale p.i.
Afrique australe
courriel: lola.castro@wfp.org

M. C. Jibidar
Directeur de pays
email: claudio.jibidar@wfp.org

8 pour cent. D'après une étude sur le coût de la faim menée en 2016, la dénutrition représente une perte équivalant à 4,6 pour cent du produit intérieur brut, soit 1,7 milliard de dollars.

Les difficultés d'accès aux services sociaux entravent la croissance et le bien-être dans le pays; à cela s'ajoutent les disparités entre les sexes. En 2016, le pays occupait le 176^{ème} rang sur 188 pays selon l'indice de développement humain, le score pour les femmes s'établissant 17 points de pourcentage en dessous de celui des hommes. Le pays se classe également au 153^{ème} rang sur 159 pays selon l'indice d'inégalité de genre.

Dans le cadre du présent plan stratégique de pays provisoire, le PAM accordera une place prépondérante aux interventions visant à faire face aux déplacements à grande échelle et à d'autres chocs, tout en continuant de mener des activités de redressement et de renforcement de la résilience à long terme, et en s'attaquant aux causes profondes de l'insécurité alimentaire et de la malnutrition. La collaboration se poursuivra avec les acteurs nationaux et les institutions gouvernementales en vue d'accroître leurs capacités en matière de gestion des risques de catastrophe et de préparation aux situations d'urgence. Les Services aériens d'aide humanitaire des Nations Unies et la fourniture de services logistiques à la communauté d'aide humanitaire seront un volet central du portefeuille d'activités du PAM en République démocratique du Congo.

Le PAM vise à contribuer à la réalisation de cinq effets directs stratégiques au titre du plan stratégique de pays provisoire:

- Effet direct stratégique 1: Les populations en situation d'insécurité alimentaire ciblées qui sont touchées par un choc sont en mesure de subvenir à leurs besoins alimentaires essentiels en période de crise.
- Effet direct stratégique 2: D'ici à 2020, l'état nutritionnel des populations vulnérables en situation d'insécurité alimentaire vivant dans des zones touchées par un conflit ou un choc s'améliore, conformément aux protocoles nationaux
- Effet direct stratégique 3: D'ici à 2020, les petits exploitants et les communautés vulnérables vivant dans des zones ciblées et sujettes aux crises, en particulier dans l'Est du pays, améliorent leurs moyens d'existence productifs ainsi que leur sécurité alimentaire et leur résilience
- Effet direct stratégique 4: D'ici à 2020, les institutions nationales voient leurs capacités renforcées pour ce qui est de réduire l'insécurité alimentaire et la malnutrition ainsi que de faire face aux chocs
- Effet direct stratégique 5: D'ici à 2020, la communauté humanitaire est en mesure de faire face aux chocs grâce à des partenariats stratégiques

Les principales parties prenantes sont le Gouvernement, au nom duquel les activités prévues seront menées, et les personnes vulnérables en situation d'insécurité alimentaire, qui sont les bénéficiaires escomptés. Figurent également parmi elles les organismes des Nations Unies, la Mission de l'Organisation des Nations Unies pour la stabilisation en République démocratique du Congo, la communauté des donateurs, les organisations promouvant l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes, les organisations non gouvernementales et la société civile.

Le présent plan stratégique de pays provisoire transpose le Plan stratégique du PAM pour 2017–2021 sur le plan opérationnel et contribue à l'obtention des résultats stratégiques 1, 2, 3, 5 et 8.

Il est également conforme au projet de Plan quinquennal national du Gouvernement pour 2017–2021, qui comporte des cibles liées à la réduction de la faim et de la malnutrition.

Projet de décision*

Le Conseil approuve le plan stratégique de pays provisoire pour la République démocratique du Congo (2018–2020) (WFP/EB.2/2017/7-B/3), pour un coût total pour le PAM de 722 646 604 dollars É.-U.

* Ceci est un projet de décision. Pour la décision finale adoptée par le Conseil, voir le document intitulé "Décisions et recommandations" publié à la fin de la session du Conseil.

1. Analyse de la situation

1.1 Contexte national

1. La République démocratique du Congo est classée au 7ème rang sur 178 pays selon l'indice des États fragiles de 2017, ce qui la place dans la catégorie de risque la plus élevée ("alerte très élevée") et témoigne des conflits et de l'insécurité qui y sont largement répandus. Les élections présidentielles et parlementaires prévues pour 2016 ont été reportées, ce qui a contribué à l'instabilité politique actuelle.
2. La République démocratique du Congo est le deuxième plus grand pays d'Afrique; son territoire s'étend sur 2,34 millions de kilomètres carrés et sa population est estimée à 71 millions de personnes¹. À la fin des années 1980, l'économie du pays s'est effondrée et le secteur agricole a particulièrement pâti de la crise. La situation s'est aggravée lorsque des conflits ont éclaté dans les années 1990, et des vagues de violence successives ont entraîné des déplacements en masse et la destruction des infrastructures.
3. Depuis 1999, une mission intégrée des Nations Unies est présente en République démocratique du Congo. Le mandat actuel de la Mission de l'Organisation des Nations Unies pour la stabilisation en République démocratique du Congo (MONUSCO)² a été récemment prorogé jusqu'au 31 mars 2018.
4. La République démocratique du Congo est encore en phase de relèvement après une longue période de déclin économique et social associée à deux décennies d'affrontements. Des conflits de longue durée subsistent dans certaines zones du pays, entraînant constamment des déplacements et des perturbations économiques localisés. Le PAM classe le pays parmi ceux qui nécessitent une intervention de niveau 2 et a déclaré le 10 octobre 2017 que la crise dans la région du Kasai constituait une intervention de niveau 3. Cette crise a conduit au déplacement de plus de 1,3 million de personnes, portant le nombre total de personnes déplacées à l'intérieur du pays à 3,8 millions³. Plus de 475 000 personnes se sont réfugiées dans d'autres pays, dont plus de 30 000 récemment arrivées en Angola en raison de la crise du Kasai. En outre, le pays accueille près de 468 000 réfugiés venus de pays voisins, notamment le Burundi, la République centrafricaine, le Rwanda et le Soudan du Sud⁴. Depuis mai 2017, plus de 30 000 nouveaux réfugiés venus de République centrafricaine sont arrivés dans les provinces du nord-ouest du pays.
5. En 2016, la République démocratique du Congo occupait la 176ème place sur 188 pays selon l'indice de développement humain⁵, le score des femmes s'établissant 17 points de pourcentage en dessous de celui des hommes. Les dépenses par habitant consacrées aux services sociaux, notamment la santé et l'éducation, sont inférieures à la moyenne de l'Afrique subsaharienne⁶, ce qui entrave considérablement l'action menée pour réduire la pauvreté et les inégalités.
6. D'après le dernier classement en date de l'indice d'inégalité de genre, la République démocratique du Congo occupe la 153ème place sur 159 pays⁷. Les taux d'activité des hommes et des femmes sont à peu près égaux (70,5 pour cent pour les femmes et 71,8 pour cent pour les hommes), mais il existe un écart considérable pour ce qui est du niveau d'instruction. Chez les adultes âgés d'au moins 25 ans, seules 14,5 pour cent des femmes ont effectué au moins en partie des études secondaires contre 35 pour cent des hommes.

¹ Institut national de la statistique, Annuaire statistique 2014, statistiques sociales et démographiques.

² La MONUSCO a fait suite à la Mission de l'Organisation des Nations Unies en République démocratique du Congo (MONUC). Le nom de la mission a changé en 2010 pour illustrer la révision du mandat, qui comprend désormais la protection des civils, la stabilisation du pays et l'appui à la mise en œuvre de l'Accord-cadre pour la paix, la sécurité et la coopération.

³ Bureau de la coordination des affaires humanitaires, juillet 2017.

⁴ Haut-Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés (HCR). Portail de partage de l'information, réponse régionale à la crise des réfugiés en République démocratique du Congo.

⁵ Programme des Nations Unies pour le développement. 2016. *Rapport sur le développement humain*.

⁶ Fonds monétaire international (FMI) 2015. *Rapport de pays no 15/281*.

⁷ Programme des Nations Unies pour le développement. 2016. *Rapport sur le développement humain*.

7. Bien qu'elles produisent 75 pour cent des denrées alimentaires dans les zones rurales, les femmes n'ont qu'un accès limité à la terre, les hommes ayant généralement la mainmise sur les terres les plus favorables⁸. Aux termes du Code de la famille de 1987, les femmes devaient obtenir l'autorisation de leur mari pour pouvoir acheter des terres ou ouvrir un compte en banque. Bien que la loi ait été modifiée, dans la pratique, les femmes continuent de se heurter à d'énormes difficultés dans ce domaine.
8. De nombreux éléments attestent que les femmes sont victimes de violences généralisées liées aux conflits en République démocratique du Congo. Ces dernières années, le Gouvernement a pris des mesures pour s'attaquer à ce problème, notamment la nomination d'un Représentant personnel du Chef de l'État en charge de la lutte contre les violences sexuelles et le recrutement des enfants, la traduction en justice des officiers haut gradés et l'établissement d'un tribunal militaire afin de traduire en justice les membres de groupes armés⁹. Des réparations ont également été versées à certaines personnes ayant survécu à des actes de violence sexuelle en situation de conflit.
9. Le taux de VIH est de 1,2 pour cent (il est plus de deux fois plus élevé chez les femmes – 1,6 pour cent – que chez les hommes – 0,6 pour cent)¹⁰. La prévalence de la tuberculose multirésistante est de 2,4 pour cent¹¹. C'est chez les femmes déplacées que la prévalence du VIH est la plus élevée (7,6 pour cent), ainsi que chez les victimes de violences sexuelles et sexistes (20 pour cent)¹².

1.2 Progrès vers la réalisation de l'objectif de développement durable 2

Progrès vers la réalisation des cibles de l'objectif de développement durable 2

10. *Accès à la nourriture.* L'insécurité alimentaire est élevée dans une grande partie du pays. Selon l'analyse du Cadre intégré de classification de la sécurité alimentaire (IPC) réalisée en juin 2017, quelque 7,7 millions de personnes sont en situation d'insécurité alimentaire. Si l'insécurité alimentaire aiguë et la malnutrition aiguë sont concentrées dans les zones en proie à des affrontements – principalement les régions orientales du pays et celle du Kasai touchée par un conflit –, l'insécurité alimentaire chronique touche l'ensemble du territoire¹³.
11. En République démocratique du Congo, les marchés de produits alimentaires ne sont guère intégrés, ce qui tient aux infrastructures de transport limitées du pays et aux distances entre les zones de production et les marchés urbains. Outre l'infrastructure médiocre, les prix sont instables en raison des systèmes d'imposition illégaux, de la non-application de la politique des prix, de la spéculation et de la forte dépréciation de la monnaie du pays. En conséquence, entre mai et décembre 2016, le coût d'un assortiment alimentaire moyen indicatif a quasiment doublé à Kinshasa¹⁴.
12. L'accès à la nourriture varie selon le sexe. Les femmes sont souvent censées se procurer du combustible pour la cuisson et préparer les repas, mais elles subissent fréquemment une discrimination en matière d'alimentation, ne consommant que ce qui reste après que les hommes et les garçons du ménage ont fini de se nourrir. Des travaux de recherche établissent également que les ménages ruraux dirigés par une femme sont davantage susceptibles de compter des enfants souffrant de malnutrition, et montrent de quelle façon l'accès limité des femmes à la nourriture et la malnutrition infantile sont liés¹⁵.

⁸ Organisation de coopération et de développement économiques. Centre de développement. 2014. *Indice Institutions sociales et égalité hommes-femme*.

⁹ Rapport du Secrétaire général au Conseil de sécurité (S/2015/203) publié le 23 mars 2015.

¹⁰ Deuxième enquête démographique et de santé (2013–2014).

¹¹ Programme national de lutte contre la tuberculose. 2017. Enquête nationale sur la pharmacorésistance de la tuberculose.

¹² Programme national multisectoriel de lutte contre le sida, Plan stratégique national de lutte contre le sida (2014–2017).

¹³ Des données ventilées par sexe ne sont pas disponibles actuellement. Cette lacune sera comblée pendant la mise en œuvre et à l'occasion des futures enquêtes.

¹⁴ Centre du PAM pour l'analyse des indicateurs de développement. 2016. *Bulletin d'information mKengela sur les prix des produits alimentaires de base*.

¹⁵ Voir Ragasa, Kinwa-Muzinga et Ulimwengu, 2012. Gender assessment of the Agricultural Sector in DRC.

13. Les réfugiés se heurtent aussi à des difficultés particulières pour accéder à la nourriture, qui sont accentuées par la perte de leurs moyens d'existence et les risques en matière de protection.
14. *Fin de la malnutrition.* La forte prévalence de la malnutrition est de nature largement structurelle. Dans de nombreuses zones, elle est aggravée par les chocs. En moyenne, l'apport énergétique quotidien est inférieur à 1 500 kilocalories par personne. Nombreux sont ceux qui sont tributaires d'aliments de base non enrichis, et 9,3 pour cent seulement de la population (8,2 pour cent des garçons et 10,4 pour cent des filles) reçoivent un apport alimentaire minimum acceptable¹⁶.
15. Les taux de malnutrition chez les enfants de moins de 5 ans sont élevés dans l'ensemble du pays, les taux d'émaciation et de retard de croissance atteignant respectivement 8 pour cent et 43 pour cent¹⁷. Les taux de retard de croissance dépassent 50 pour cent au Kasai, dans le Nord-Kivu et le Sud-Kivu, le Sankuru et le Tanganyika. Les carences en micronutriments sont fréquentes, l'anémie touchant 47 pour cent des enfants de moins de 5 ans et 38 pour cent des femmes en âge de procréer.
16. En 2016, le Gouvernement a réalisé une étude sur le coût de la faim, avec l'appui technique et financier du PAM. Les constatations qui en sont issues indiquent qu'en 2014, le coût de la dénutrition équivalait à 4,6 pour cent du produit intérieur brut (PIB), soit 1,7 milliard de dollars par an. Les données mettent en évidence une relation entre l'âge, le sexe et la malnutrition en République démocratique du Congo. Les femmes, les ménages dirigés par une femme, les femmes enceintes et les mères allaitantes, les filles et les garçons sont particulièrement vulnérables face à la malnutrition. La Banque mondiale a constaté que les filles et les femmes enceintes et allaitantes et les garçons étaient particulièrement exposés aux carences en vitamine A et à l'anémie¹⁸.
17. *Productivité et revenus des petits exploitants.* L'agriculture de subsistance représente une grande part du secteur agricole, 42 pour cent en moyenne des aliments consommés par les ménages ruraux provenant de leur propre production¹⁹. Les petits exploitants ont une capacité limitée à faire face aux chocs et peu de liens avec les marchés structurés. Les femmes pâtissent de manière disproportionnée de cet état de fait, car bien qu'elles constituent la majorité des travailleurs agricoles, elles ont un accès inégal aux biens de production et aux actifs communautaires, et un pouvoir décisionnel limité pour ce qui est de l'affectation des ressources. En République démocratique du Congo, plus de huit femmes sur dix travaillent dans l'agriculture, contre six hommes sur dix.
18. La part du secteur agricole dans l'économie décroît à un rythme supérieur à celui constaté en moyenne pour l'Afrique subsaharienne²⁰. Des années de conflit et un contexte politique défavorable ont gravement nui aux moyens d'existence des petits exploitants. Dans certaines zones se prêtant tout particulièrement à l'agriculture, le secteur minier, qui mobilise beaucoup de main-d'œuvre, rivalise avec les activités agricoles en tant que source de revenus.

Environnement macroéconomique

19. Depuis 2014, la croissance du PIB réel ralentit du fait du recul de la demande et des cours mondiaux des matières premières²¹. Le taux de croissance estimé en 2016 était inférieur à 2,5 pour cent. Les recettes étant en baisse, le déficit budgétaire a atteint 4,8 pour cent en 2016 contre un excédent de 0,1 pour cent du PIB en 2015. L'inflation a également augmenté pour atteindre 12 pour cent en 2016 et le franc congolais s'est affaibli face aux monnaies étrangères.

¹⁶ Institut national de la statistique. 2014. Enquête démographique et de santé.

¹⁷ *Ibid.*

¹⁸ Banque mondiale. 2011. Nutrition at a Glance: République démocratique du Congo Washington: Banque mondiale: <https://openknowledge.worldbank.org/handle/10986/17099>

¹⁹ PAM et Institut international de recherche sur les politiques alimentaires. 2014. Analyse approfondie de la sécurité alimentaire et de la vulnérabilité.

²⁰ Fonds monétaire international. 2015. Rapport de pays.

²¹ Banque mondiale. République démocratique du Congo – Vue d'ensemble.

20. Bien que la situation se soit améliorée au cours de la dernière décennie, le taux de pauvreté²² continue de figurer parmi les plus élevés de l'Afrique subsaharienne. Les progrès réalisés en matière de réduction de la pauvreté ont été inégaux d'une région à l'autre. Globalement, les inégalités se sont creusées²³. Le taux de pauvreté va de 36,8 pour cent dans la province de Kinshasa à plus de 70 pour cent dans la région du Kasai et les anciennes provinces de l'Équateur et du Bandundu. Les femmes représentent 53 pour cent de la population; or, plus de 60 pour cent d'entre elles vivent au-dessous du seuil de pauvreté.

Principaux liens intersectoriels

21. Tous les effets directs stratégiques du présent plan stratégique de pays provisoire (PSPP) contribueront à la réalisation de l'objectif de développement durable (ODD) 2, et se rapportent aux ODD relatifs à la pauvreté (ODD 1), à la santé (ODD 3), à l'éducation (ODD 4) et à l'égalité des sexes (ODD 5). Ils contribuent également à l'obtention du résultat stratégique 5 relatif au renforcement des capacités (cible 9 de l'ODD 17). En outre, il est prévu d'inclure les transferts prévus au titre des effets directs stratégiques 1, 2 et 3 dans un système intégré de protection sociale, qu'étayeront les mesures prises au titre de l'effet direct stratégique 4 pour renforcer les capacités.
22. Il existe des liens solides avec la Stratégie internationale d'appui en matière de sécurité et de stabilisation mise en œuvre par la MONUSCO, notamment eu égard au pilier 4 (Faciliter le retour, la réintégration et le relèvement), qu'étayent directement plusieurs des activités planifiées dans le cadre du PSPP. Des liens indirects existent également avec les piliers 3 (Restaurer l'autorité de l'État en renforçant les capacités à l'appui de la prestation de services) et 5 (Lutter contre les violences sexuelles en soutenant les victimes).

1.3 Lacunes et problèmes liés à la faim

23. La République démocratique du Congo compte 80 millions d'hectares de terres arables et la plus grande partie du pays produit deux récoltes par an. Elle est également caractérisée par des zones agroclimatiques variées qui offrent la possibilité de produire un large éventail de cultures sur tout le territoire. Mais du fait des infrastructures médiocres, des politiques inappropriées et des difficultés d'accès aux services techniques, la plupart des exploitants pratiquent une agriculture de quasi-subsistance. La productivité et le niveau des excédents commercialisables sont faibles.
24. Moins de 1 pour cent des dépenses publiques sont allouées à l'agriculture, bien que la République démocratique du Congo se soit engagée à porter cette part à 10 pour cent au titre du Nouveau Partenariat pour le développement de l'Afrique. Le pays est un importateur net de céréales et consacre près de 1 milliard de dollars par an à l'importation de produits alimentaires. Plus de la moitié de la population rurale est en situation d'insécurité alimentaire modérée ou grave²⁴.
25. Sous les effets combinés de l'ampleur du chômage, de la stagnation économique et d'une forte inflation, le pouvoir d'achat des ménages et leur accès à des aliments nutritifs déclinent. La persistance de la pauvreté et l'accentuation des inégalités (notamment entre les sexes) font peser une menace permanente sur la paix, la stabilité et la croissance économique.
26. Les capacités des systèmes nationaux en matière de suivi de la sécurité alimentaire et d'intervention en cas de choc sont limitées. Faute d'un système opérationnel de gestion des informations relatives à la sécurité alimentaire, il est difficile de prendre en temps voulu des mesures appropriées pour traiter les questions ayant trait à l'alimentation. Conformément aux recommandations formulées lors d'un atelier national qui s'est tenu à Goma en 2016, le Ministère

²² Le taux moyen de retard de croissance a reculé, passant de 71 pour cent en 2005 à 64 pour cent en 2012. Le taux de pauvreté a chuté, passant de 71 pour cent en 2005 à 64 pour cent en 2012. Les derniers chiffres concernant la pauvreté sont tirés de l'enquête de 2012 sur l'emploi, le secteur informel et la consommation des ménages conduite par le Ministère du plan, Institut national de la statistique (les données ont été recueillies en 2012 et le rapport a été publié en 2014). En moyenne, le seuil de pauvreté national s'établit à 724 230 francs congolais (le seuil de pauvreté est de 1,25 dollar par jour).

²³ FMI. Rapport de pays.

²⁴ PAM et Institut national de la statistique. 2014. Analyse approfondie de la sécurité alimentaire et de la vulnérabilité.

de l'agriculture, pêche et élevage a créé la cellule de coordination de la sécurité alimentaire, qui est chargée de gérer les systèmes de suivi de la sécurité alimentaire et d'alerte rapide.

27. Les inégalités entre les sexes ont des incidences importantes sur la productivité, et l'accès limité des femmes à l'éducation et à la participation à la vie active compromet la croissance économique potentielle. Soixante-quatre pour cent seulement des femmes âgées de 15 à 49 ans sont alphabétisées, contre 88 pour cent des hommes de la même tranche d'âge. Les femmes vivant en milieu rural ont en moyenne plus de sept enfants, et un grand nombre d'entre elles se marient jeunes. D'après les résultats de l'enquête 1-2-3 menée en 2014²⁵, les femmes quittent généralement l'école plus tôt que les hommes et se marient plus jeunes, le faible niveau de scolarité étant plus flagrant dans les zones rurales. Les femmes sont principalement chargées d'effectuer des travaux au sein du ménage et de la communauté. L'accès des femmes aux actifs étant inégal, les ménages dirigés par une femme sont confrontés à de grosses difficultés. Parce qu'elles détiennent peu d'actifs, elles n'ont guère accès au crédit. Ces problèmes rendent les femmes – et les ménages dirigés par une femme – vulnérables face à l'insécurité alimentaire et nutritionnelle.

1.4 Grandes priorités du pays

Priorités du Gouvernement

28. Le Gouvernement a arrêté des plans en faveur de la croissance et de la réduction de la pauvreté, notamment trois documents de stratégie pour la réduction de la pauvreté successifs axés sur la réduction de la dette extérieure et sur la progression vers la réalisation des ODD. En dépit des avancées obtenues en matière de relance de la croissance économique et de réduction de la pauvreté, l'incidence de la pauvreté reste élevée dans le pays et touche quasiment les deux tiers de la population.
29. Dans le cadre de l'Agenda 2063 de l'Union africaine, le Gouvernement de la République démocratique du Congo a élaboré un projet de plan stratégique national de développement en 2016. Ce plan, qui n'a pas encore été approuvé, prévoit de faire de la République démocratique du Congo une économie émergente d'ici à 2030 et un pays développé d'ici à 2050. Le cadre stratégique correspondant, exposé dans le Plan quinquennal du pays (2017–2021), s'appuie sur quatre piliers qui englobent les ODD. L'ODD 2 a été intégré aux piliers 2 et 4, qui comprennent l'agriculture, la santé, la nutrition, l'éducation et la protection sociale. Une fois officiellement adopté, le Plan stratégique national de développement constituera le principal instrument du Gouvernement pour réaliser les ODD.
30. Le Plan quinquennal comporte plusieurs objectifs conformes à l'ODD 2, à savoir:
- réduire sensiblement la faim en accroissant de manière durable la productivité agricole;
 - améliorer l'accès à des aliments de qualité, en particulier au profit des populations vulnérables telles que les femmes, les filles et les garçons, au moyen de filets de protection sociale et d'autres programmes;
 - renforcer le système national de suivi et de gestion de la sécurité alimentaire, de la nutrition et des marchés, notamment en établissant un système national d'alerte rapide et en assurant de manière pérenne la gestion des réserves stratégiques;
 - améliorer la résilience des populations rurales et urbaines pour réduire le risque d'insécurité alimentaire et de famine; et
 - investir dans la nutrition pour assurer la productivité des ressources humaines nécessaires au développement socioéconomique durable du pays.
31. Le Plan stratégique national de développement comprend également des objectifs liés à l'égalité des sexes et à la protection sociale, l'accent étant mis sur la prise en compte de la problématique hommes-femmes et la protection des groupes vulnérables et défavorisés.

²⁵ Phase I: Emploi; Phase II: Secteur informel; et Phase III: Consommation des ménages.

32. En 2016, le Ministère du plan, avec l'appui du système des Nations Unies, a commencé à classer les ODD par ordre de priorité au niveau national, en vue de les intégrer, ainsi que leurs cibles, dans le Plan quinquennal.
33. Deux cibles associées à l'ODD 2 ont été relevées:
 - Cible 2.1: d'ici à 2030, éliminer la faim et faire en sorte que chacun, en particulier les pauvres et les personnes en situation vulnérable, y compris les nourrissons, ait accès tout au long de l'année à une alimentation saine, nutritive et suffisante.
 - Cible 2.2: d'ici à 2030, mettre fin à toutes les formes de malnutrition, y compris en réalisant d'ici à 2025 les objectifs arrêtés à l'échelle internationale relatifs aux retards de croissance et à l'émaciation parmi les enfants de moins de 5 ans, et répondre aux besoins nutritionnels des adolescentes, des femmes enceintes ou allaitantes et des personnes âgées.

Priorités du système des Nations Unies et des autres partenaires

34. Le Plan-cadre des Nations Unies pour l'aide au développement (PNUAD) actuel et son Plan d'action humanitaire pour 2017–2019 se font l'écho des interventions du PAM. Pendant la période couverte par le PSP, le PAM poursuivra le dialogue avec ses partenaires, notamment la Banque mondiale, en vue d'établir des partenariats stratégiques destinés à mettre en œuvre son plan stratégique de pays (PSP) d'une durée de cinq ans. En République démocratique du Congo, l'aide humanitaire est coordonnée par la voie du système d'action groupée. Les activités de la MONUSCO sont liées au PNUAD et au Plan d'action humanitaire par le biais du cadre stratégique des Nations Unies pour la transition.
35. L'Organisation des Nations Unies a appuyé le processus visant à faire concorder le Plan stratégique national de développement du Gouvernement avec les ODD, y compris l'élaboration de cibles prioritaires. La période couverte par le nouveau PNUAD a été modifiée, passant de 2018–2022 à 2019–2023, pour la faire coïncider avec le Plan stratégique national de développement.
36. L'élaboration du nouveau PNUAD concordera avec la première année du présent PSPP et la préparation d'un examen stratégique Faim zéro. Celui-ci devrait se dérouler entre septembre 2017 et la mi-2018. Le processus du PNUAD débutera par un bilan commun de pays. Les échanges consacrés à l'examen stratégique Faim zéro éclaireront les aspects du PNUAD liés à l'ODD 2. Tout cela garantira la coordination entre le Gouvernement et le système des Nations Unies, en particulier concernant les stratégies d'exécution relatives à la réalisation de l'ODD 2.
37. Le PAM participe à des consultations interorganisations sur la mise en œuvre du Cadre stratégique pour la région des Grands Lacs (2016-2017). Ce cadre a été élaboré par le Groupe régional des Nations Unies pour le développement et les équipes de pays des Nations Unies au Burundi, en République démocratique du Congo, au Rwanda, en République-Unie de Tanzanie et en Ouganda. Son objectif est d'harmoniser les initiatives menées par les Nations Unies à l'appui de l'Accord-cadre pour la paix, la sécurité et la coopération pour la République démocratique du Congo et la région.

2. Incidences stratégiques pour le PAM

38. Le PAM accordera une place prépondérante aux interventions mises sur pied pour faire face aux déplacements à grande échelle et à d'autres chocs, tout en continuant de mener des activités de redressement et de renforcement de la résilience à long terme, et en s'attaquant aux causes profondes de l'insécurité alimentaire et de la malnutrition. La collaboration avec les acteurs nationaux continuera en vue d'accroître les capacités en matière de gestion des risques de catastrophe et de préparation aux situations d'urgence. Les Services aériens d'aide humanitaire des Nations Unies et la fourniture de services logistiques à la communauté d'aide humanitaire se poursuivront.

2.1 Expérience du PAM et enseignements

39. Pendant la période couverte par le PSPP, le PAM continuera de mettre l'accent sur les opérations et les interventions humanitaires menées pour faire face au conflit et à d'autres chocs, en attendant la préparation de l'examen stratégique Faim zéro et du PSP. L'approche du PSPP a été conçue en

tenant compte des recommandations issues de l'évaluation du portefeuille de pays effectuée en décembre 2014, qui préconisaient notamment d'accroître le recours à d'autres modalités d'assistance alimentaire et de passer progressivement d'une approche purement humanitaire à une démarche axée sur le redressement et le renforcement de la résilience.

40. Dans le même temps, le PAM s'est progressivement réorienté vers les transferts de type monétaire et a renforcé les activités de plaidoyer en faveur du redressement et de la résilience.
41. Le PAM a également fourni une assistance technique en vue de l'établissement d'un système national de protection sociale, notamment un programme national d'alimentation scolaire. En outre, il a aidé le Gouvernement à définir des axes d'orientation stratégique pour la nutrition et la santé: appui au réseau pour le mouvement Renforcer la nutrition (SUN); création du partenariat Efforts renouvelés contre la faim et la dénutrition chez les enfants (REACH) en République démocratique du Congo; et collaboration avec le programme national de nutrition.
42. Entre 2009 et 2015, le PAM et l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO) ont mis à l'essai un projet pilote au titre de l'initiative Achats au service du progrès (P4P). Face au succès remporté, les donateurs ont estimé que l'initiative favorisait considérablement les efforts de stabilisation dans les zones touchées par le conflit et faisait la soudure entre d'une part, l'aide humanitaire et, d'autre part, l'appui aux petits exploitants et le renforcement de la résilience sur le long terme. Le PAM a récemment reçu un financement pluriannuel (2017–2021) pour poursuivre des activités similaires dans les provinces du Nord-Kivu, du Tanganyika et de l'Équateur, et il prévoit de les étendre aux provinces du Sud-Kivu et du Sud-Ubangi.
43. Le PAM et les partenaires du module de la logistique ont apporté un appui technique et renforcé la capacité de la communauté d'aide humanitaire à faire face aux catastrophes en République démocratique du Congo. Grâce à sa plateforme de coordination et d'information, le module de la logistique a mis en commun des renseignements sur la logistique, et élaboré des stratégies et des solutions conjointes en encourageant la collaboration entre les partenaires.
44. Avec le module de la sécurité alimentaire, le PAM s'emploie également à recueillir et à analyser des données sur la sécurité alimentaire et le Plan d'action humanitaire. Sous la houlette du Cabinet du Premier Ministre, le PAM étend le champ et la portée du système d'analyse et de cartographie de la vulnérabilité fondé sur la téléphonie mobile, afin d'appuyer l'élaboration d'un système national de gestion de l'information sur la sécurité alimentaire.
45. Pour parvenir à assurer la sécurité alimentaire et nutritionnelle, il faut au préalable s'attaquer aux inégalités entre les sexes et à la violence sexuelle et sexiste, qui sont très répandues en République démocratique du Congo. Depuis octobre 2016, le PAM expérimente l'utilisation du marqueur de l'égalité hommes-femmes et de l'âge dans ses évaluations. Cette expérimentation a montré qu'il fallait revoir les outils, les processus et les activités existants, afin de mieux les adapter aux besoins des femmes et des filles. Le PAM recueillera donc des données sur les disparités d'accès à la nourriture selon le sexe, des données ventilées par sexe et par âge pour le suivi des produits et des effets directs, et des données sur les violences sexuelles et sexistes subies par les bénéficiaires. Ces renseignements contribueront à l'élaboration de programmes efficaces.

2.2 Potentialités pour le PAM

46. Compte tenu des incertitudes qui entourent à l'heure actuelle la situation politique, le PAM a choisi d'élaborer un PSPP triennal, allant de janvier 2018 à décembre 2020. Pendant cette période, il continuera de définir avec le Gouvernement, les partenaires et les donateurs une réorientation stratégique à long terme. Il appuiera à ce titre l'examen stratégique Faim zéro réalisé sous la conduite du Gouvernement, qui éclairera le prochain PNUAD de la République démocratique du Congo.
47. À mesure que la MONUSCO déploiera sa stratégie de retrait, il faudra probablement qu'elle transfère la responsabilité des activités aux organismes des Nations Unies œuvrant dans les zones où elle opère actuellement. Bien qu'aucun calendrier n'ait encore été fixé, les organismes des Nations Unies et la MONUSCO ont déjà collaboré dans le cadre de certaines interventions et ils s'attacheront à trouver d'autres occasions pour les organismes des Nations Unies de reprendre en main les programmes et d'avoir accès aux fonds y afférents pendant la phase de transition.

48. Malgré l'incertitude générale, le Gouvernement actuel de la République démocratique du Congo a rétabli le dialogue avec ses partenaires. Le PAM prévoit d'engager des consultations officielles pour procéder à l'examen stratégique Faim zéro au dernier trimestre de 2017, en vue d'élaborer un PSP en 2018–2019.
49. Le PAM continuera de mettre fermement l'accent sur les interventions humanitaires. Ses programmes d'urgence sont pris en compte dans le Plan d'action humanitaire, ce qui permet d'aider de manière cohérente les populations touchées par le conflit et réfugiées.
50. Le PAM continuera également de mettre en œuvre des activités de redressement visant à créer ou remettre en état des actifs sociaux et productifs dans les zones où la situation est suffisamment stable, notamment dans les provinces du Nord-Kivu, du Sud-Kivu et du Tanganyika. Il collaborera aussi avec la FAO pour encourager la production à vocation commerciale chez les petits exploitants, l'objectif étant de leur permettre d'améliorer leurs moyens d'existence tout en contribuant à l'économie locale.
51. Le PAM prendra en considération dans ses interventions les questions de parité entre les sexes et de protection en évaluant les vulnérabilités liées au sexe, les besoins spécifiques des femmes, des hommes, des filles et des garçons ainsi que les risques encourus en matière de protection. Les informations pertinentes seront obtenues en intégrant des questions différenciées par sexe dans les enquêtes et les évaluations afin de déterminer les menaces auxquelles sont exposées les communautés vulnérables et de définir les mesures de protection à mettre en œuvre, telles que les mécanismes de retour d'information, les dispositifs de prise en charge et d'orientation des victimes de violence sexuelle et sexiste, et les mécanismes de protection des groupes vulnérables comme les personnes déplacées, les personnes appartenant à des minorités sexuelles ou les femmes victimes de violence.
52. Les capacités des partenaires coopérants potentiels à gérer les questions de parité entre les sexes et de protection seront évaluées. Les partenaires bénéficieront d'un appui sous forme de renforcement des capacités et feront l'objet d'un suivi au moyen de mécanismes de retour d'information impartiaux pour veiller à ce que l'assistance alimentaire fasse progresser l'égalité des sexes et ne porte pas préjudice aux femmes, aux hommes, aux filles ou aux garçons.

2.3 Réorientations stratégiques

53. Le présent PSPP a été établi à partir du portefeuille d'activités actuel du PAM pour le pays. Les effets directs stratégiques définissent l'orientation et l'affectation des ressources que le PAM se propose d'adopter pour les trois prochaines années, en attendant l'élaboration d'une stratégie à plus long terme:
 - L'assistance alimentaire destinée à sauver des vies sera complétée par un soutien accru en faveur du redressement et du renforcement de la résilience à long terme. L'utilisation de transferts assortis de conditions, principalement sous forme d'espèces ou de bons, est également prévue. Pour ce qui est de l'assistance en nature, la proportion des achats effectués localement devrait s'accroître, l'accent étant mis sur l'approvisionnement auprès des petits exploitants.
 - Le PAM s'emploiera également à donner plus d'ampleur à la prévention de la malnutrition chronique chez les enfants âgés de 6 à 23 mois, les filles et les femmes enceintes et allaitantes, notamment en mettant plus particulièrement l'accent sur l'assistance technique fournie au Gouvernement dans ce domaine.
 - Les activités d'appui aux associations de petits exploitants et aux communautés rurales vulnérables se développeront. Il s'agira notamment de transposer à plus grande échelle les activités de création d'actifs destinées à renforcer la résilience, de promouvoir l'égalité des sexes parmi les parties prenantes et d'accroître la part des achats locaux. Compte tenu de la vulnérabilité des femmes, le PAM encouragera la participation des petites agricultrices.

- Le PAM renforcera les activités visant à améliorer la capacité du Gouvernement à intervenir en cas de choc, y compris son aptitude à recueillir et à analyser des données et à évaluer l'égalité des sexes. L'accent sera aussi davantage mis sur l'élaboration d'un système national de protection sociale, qui pourrait à terme mettre en œuvre une large part des programmes en cours du PAM.
- Le PAM continuera de faciliter la coordination de la prestation de services liés à la chaîne d'approvisionnement et de services communs à la communauté d'aide humanitaire en République démocratique du Congo. Les services de transport aérien devraient demeurer nécessaires pendant la mise en œuvre du PSPP.
- En s'appuyant sur sa coopération fructueuse avec le Gouvernement pour adapter et étendre le système d'analyse et de cartographie de la vulnérabilité fondé sur la téléphonie mobile sous la houlette du Cabinet du Premier Ministre, le PAM prévoit d'élargir son champ d'action en vue d'établir un système national d'information sur la sécurité alimentaire. Il s'emploiera également à renforcer les capacités du Gouvernement en matière d'analyse des disparités entre les sexes et d'évaluation de la protection pour ce qui est de la sécurité alimentaire et de la nutrition.

3. Orientation stratégique du PAM

3.1 Direction, orientation et impacts escomptés

54. Le PAM entend appuyer le redressement et la résilience à long terme et remédier aux causes profondes de l'insécurité alimentaire et de la malnutrition, tout en maintenant ses capacités d'aide humanitaire. Le PSPP transposera le Plan stratégique du PAM pour 2017–2021 sur le plan opérationnel en République démocratique du Congo et contribuera à l'obtention de ses résultats stratégiques 1, 2, 3, 5 et 8. Le PAM appuiera les efforts faits par le Gouvernement pour atteindre l'objectif Faim zéro dans les domaines évoqués dans les paragraphes suivants.
55. *Appuyer les interventions humanitaires.* L'assistance alimentaire d'urgence demeure nécessaire, car une grande partie du pays demeure le théâtre d'une crise prolongée et il se pourrait que le conflit s'aggrave. Il faut également accroître les capacités d'intervention rapide en cas de survenue de situation d'urgence soudaine, notamment les capacités en matière d'évaluation des besoins, ventilés par sexe et par âge. Le PAM étudiera les possibilités de participer davantage à la préparation aux catastrophes naturelles ou causées par l'homme dans des contextes urbains.
56. *Investir dans la nutrition pour assurer la productivité des ressources humaines nécessaires au développement socioéconomique durable du pays.* Le PAM fournira une assistance technique fondée sur des éléments factuels pour appuyer les politiques nationales et les interventions nutritionnelles, en prenant en compte les besoins nutritionnels selon l'âge et le sexe.
57. *Accroître l'accès des petits exploitants aux marchés.* Le PAM fera davantage pour renforcer la capacité des petits exploitants à produire de manière durable et à pénétrer les marchés, les aidant ainsi à accroître leurs revenus et à se doter de moyens d'existence résilients.
58. *Appuyer la mise en œuvre de la stratégie nationale de protection sociale.* Le PAM continuera d'aider le Gouvernement à établir un système national de protection sociale fondé sur l'alimentation. Il étudiera également la possibilité de rassembler l'alimentation scolaire utilisant la production locale, les interventions nutritionnelles, les programmes liés à la résilience et les transferts au sein d'un cadre plus large de protection sociale, pour faire face aux chocs.
59. *Améliorer les capacités de préparation et d'intervention en cas de situation d'urgence aux niveaux national et local.* Le PAM continuera de travailler avec le Département de la protection civile, le Ministère des affaires sociales et humanitaires et la communauté humanitaire à la gestion des risques de catastrophe et à la préparation aux situations d'urgence en vue d'améliorer la capacité des institutions à faire face aux catastrophes.
60. *Transformation des relations entre les sexes.* Conformément au Plan stratégique du PAM pour 2017–2021, à la politique relative à la problématique hommes-femmes (2015–2020) et au Plan d'action correspondant, la problématique sera prise en compte dans l'ensemble du PSPP pour promouvoir les programmes et les politiques qui favorisent l'évolution des relations entre les deux

sexes. Pour ce faire, le PAM encouragera la ventilation par sexe et par âge des données sur les personnes, l'intégration de l'analyse des disparités entre les sexes, y compris les risques en matière de protection, dans les évaluations, les travaux de recherche et la gestion des connaissances et de l'information; la prise en compte systématique de la problématique hommes-femmes dans l'ensemble des programmes, des politiques et des initiatives de renforcement des capacités; et la participation des femmes, des hommes, des filles et des garçons selon des modalités propres à favoriser leur autonomie et à faire avancer l'égalité entre les sexes. Le PAM offrira aussi une assistance technique au Gouvernement, y compris sous la forme d'activités visant à renforcer les capacités en matière d'enquêtes et d'analyses, afin qu'il puisse lutter contre les inégalités entre les sexes mises en évidence en République démocratique du Congo.

3.2 Effets directs stratégiques, domaines d'action privilégiés, produits escomptés et activités essentielles

Effet direct stratégique 1: Les populations en situation d'insécurité alimentaire ciblées qui sont touchées par un choc sont en mesure de subvenir à leurs besoins alimentaires essentiels en période de crise

61. Cet effet direct cible les populations qui ont été frappées par des chocs, y compris celles dont les moyens d'existence ont pâti des déplacements de population. L'objectif est de réduire l'impact des chocs et des déplacements sur les moyens d'existence et le bien-être des ménages touchés. L'assistance apportée aux ménages concernés, y compris ceux dirigés par une femme, permettra d'obtenir cet effet direct. Une approche à dimension nutritionnelle sera suivie, prévoyant des campagnes de communication visant à faire évoluer les comportements sociaux organisés pendant les distributions de vivres aux personnes déplacées, aux réfugiés, aux rapatriés et aux populations d'accueil. Des éléments factuels attestant de la faible consommation quotidienne moyenne de la population de la République démocratique du Congo, l'assortiment alimentaire sera conçu de manière à couvrir les besoins minimaux quotidiens en nutriments. L'analyse des disparités entre les sexes et celle des questions de protection seront intégrées aux évaluations de la vulnérabilité afin d'éclairer les décisions relatives aux activités et aux mécanismes de mise en œuvre, ce qui permettra de veiller à ce que l'assistance alimentaire réponde à la situation et aux préférences des groupes de bénéficiaires, y compris les personnes handicapées²⁶.
62. La durée de l'assistance variera selon la nature du choc. Pour les chocs transitoires, elle se limitera généralement à 90 jours. Dans le cas des réfugiés et des personnes déplacées jetés sur les routes par un conflit et vivant désormais dans des camps, et dont le retour prend du retard, l'assistance pourra être prolongée²⁷.
63. Dans le cadre de cet effet direct stratégique, le PAM continuera d'assurer des interventions d'urgence pour faire face aux crises dans la région du Kasaï; aux arrivées massives de réfugiés en provenance de la République centrafricaine dans le nord-ouest, du Soudan du Sud dans le nord-est et du Burundi dans le Sud-Kivu; et à la recrudescence des déplacements de personnes dus au conflit et à la violence qui sévissent dans la province du Tanganyika. Les nouvelles crises seront prises en compte, le cas échéant, dans le cadre d'une révision budgétaire du PSPP ou d'une nouvelle opération d'urgence limitée.

Domaines d'action privilégiés

64. Le domaine d'action privilégié de cet effet direct est l'intervention face à une crise, l'assistance visant à atténuer l'impact des conflits, des catastrophes naturelles et des chocs économiques sur le bien-être et les moyens d'existence des populations touchées.

²⁶ Dans la mesure du possible, les interventions tiendront compte du handicap: les membres des groupes vulnérables seront prioritaires lors des distributions alimentaires du PAM, et pourront récupérer leur colis par le biais d'intermédiaires dont l'identité sera vérifiée.

²⁷ La stratégie adoptée par le PAM pour fournir une assistance aux populations victimes de chocs de courte durée ou de conflit correspond à l'approche normalisée approuvée par les membres du module de la sécurité alimentaire et par les acteurs de l'assistance alimentaire en République démocratique du Congo. Le PAM a prévu la possibilité de prolonger l'assistance fournie aux populations touchées au-delà de 90 jours, sur la base des résultats des évaluations de la vulnérabilité et des activités de ciblage qui en découlent.

Produits escomptés

65. Deux produits permettront d'obtenir l'effet direct:
- Les populations en situation d'insécurité alimentaire aiguë et touchées par un conflit qui sont ciblées par le PAM reçoivent suffisamment d'espèces ou de vivres pour pouvoir subvenir à leurs besoins essentiels en vivres et en nutriments (résultat stratégique 1).
 - Les populations en situation d'insécurité alimentaire aiguë touchées par une catastrophe naturelle ou un choc économique reçoivent suffisamment d'espèces ou de vivres pour pouvoir subvenir à leurs besoins essentiels en vivres et en nutriments (résultat stratégique 1).

Activités essentielles

66. Deux activités permettront d'obtenir l'effet direct stratégique 1:
- *Activité 1:* Fournir une assistance alimentaire aux personnes touchées par un conflit en situation d'insécurité alimentaire aiguë.
 - *Activité 2:* Fournir une assistance alimentaire aux personnes touchées par un choc non lié à un conflit en situation d'insécurité alimentaire aiguë.
67. Ces activités visent à remédier au manque d'accès à l'alimentation associé aux chocs, en réduisant leurs répercussions sur les individus et les ménages. Elles comporteront des produits alimentaires ou des transferts de type monétaire²⁸, notamment sous la forme de repas scolaires, le choix des modalités étant fondé sur une évaluation du rapport coût-efficacité, la capacité des marchés et la capacité de la chaîne d'approvisionnement.

Effet direct stratégique 2: D'ici à 2020, l'état nutritionnel des populations vulnérables en situation d'insécurité alimentaire vivant dans des zones touchées par un conflit ou un choc s'améliore conformément aux protocoles nationaux

68. Cet effet direct est centré sur l'amélioration de la nutrition des populations vulnérables en situation d'insécurité alimentaire vivant dans des zones touchées par un conflit. Toutes les activités et tous les produits ont été conçus de manière à contribuer autant que possible à l'élimination de toutes les formes de malnutrition dans le pays. Les actions nutritionnelles étant considérées comme une priorité pendant les interventions d'urgence, le PAM veillera à ce que les personnes touchées par un choc reçoivent en temps voulu un soutien nutritionnel approprié. Il continuera par ailleurs d'assurer un soutien nutritionnel aux personnes touchées par un conflit ou d'autres crises prolongées.
69. Cet effet direct cible également les personnes vivant avec le VIH sous traitement antirétroviral ou sous traitement de brève durée sous surveillance directe (DOTS) contre la tuberculose multirésistante. Il vise à améliorer la nutrition des individus ciblés d'ici à la fin du cycle de traitement ou de prévention.
70. Compte tenu des liens existant entre les inégalités entre les sexes et la malnutrition, une analyse de la problématique hommes-femmes précédera la conception, le ciblage et la mise en œuvre des activités. Par exemple, les actions de communication entreprises dans le cadre du traitement et de la prévention de l'émaciation et du retard de croissance comporteront non seulement des informations destinées à faire évoluer les comportements en matière de nutrition, mais aussi des messages visant à lutter contre les discriminations sexuelles.

Domaines d'action privilégiés

71. Cet effet direct stratégique est axé sur les interventions face aux crises, l'assistance fournie visant à améliorer la nutrition des populations ciblées.

²⁸ Les transferts de type monétaire du PAM comprennent des bons-valeur et des bons-produits ainsi que des transferts directs d'espèces.

Produits escomptés

72. Cet effet direct sera obtenu grâce à quatre produits:

- Les personnes vulnérables, notamment les enfants âgés de 6 à 59 mois, les filles et les femmes enceintes ou allaitantes ainsi que les personnes sous traitement antirétroviral ou sous traitement de brève durée sous surveillance directe, reçoivent des aliments nutritifs spécialisés²⁹ pour traiter la malnutrition aiguë modérée (résultat stratégique 2).
- Les personnes vulnérables, notamment les enfants âgés de 6 à 23 mois, les filles et les femmes enceintes ou allaitantes reçoivent des aliments nutritifs spécialisés appropriés pour prévenir la malnutrition aiguë (résultat stratégique 2).
- Les personnes vulnérables, notamment les enfants âgés de 6 à 23 mois, les filles et les femmes enceintes ou allaitantes reçoivent des aliments nutritifs spécialisés appropriés pour prévenir la malnutrition chronique (résultat stratégique 2).
- Les populations ciblées reçoivent des messages adaptés en matière de nutrition visant à faire évoluer les comportements sociaux en faveur du traitement et de la prévention de l'émaciation et du retard de croissance.

Activités essentielles

73. Trois activités essentielles permettront d'obtenir l'effet direct stratégique 2:

- *Activité 3:* Traiter la malnutrition aiguë modérée chez les groupes vulnérables, notamment les enfants âgés de 6 à 59 mois, les filles et les femmes enceintes ou allaitantes ainsi que les personnes sous traitement antirétroviral ou sous traitement de brève durée sous surveillance directe.
- *Activité 4:* Prévenir la malnutrition aiguë chez les groupes vulnérables, notamment les enfants âgés de 6 à 23 mois, les filles et les femmes enceintes ou allaitantes.
- *Activité 5:* Prévenir la malnutrition chronique chez les personnes vulnérables, notamment les enfants âgés de 6 à 23 mois, les filles et les femmes enceintes ou allaitantes.

74. L'activité 3 sera assurée grâce à l'organisation d'une supplémentation alimentaire ciblée dans les zones où le taux de malnutrition aiguë globale est supérieur à 10 pour cent ou inférieur à 10 pour cent mais avec des facteurs aggravants. L'activité 4 sera mise en œuvre par le biais d'une supplémentation alimentaire généralisée dans les zones où le taux de malnutrition aiguë globale dépasse 15 pour cent. L'activité 5 sera assurée par la voie d'une supplémentation alimentaire généralisée dans les zones où le taux de retard de croissance excède 40 pour cent.

Effet direct stratégique 3: D'ici à 2020, les petits exploitants et les communautés vulnérables vivant dans des zones ciblées et sujettes aux crises, en particulier dans l'Est du pays, améliorent leurs moyens d'existence productifs ainsi que leur sécurité alimentaire et leur résilience

75. Cet effet direct cible les petits exploitants et les communautés vulnérables, en particulier ceux qui sont régulièrement touchés par des crises. Il a pour objectif d'accroître les revenus des ménages pour améliorer leur sécurité alimentaire et leur résilience, notamment grâce à des initiatives de crédit et d'épargne communautaires. Cet effet direct sera vraisemblablement réalisé à moyen ou à long terme, mais il est fort probable que ses avantages seront durables. Les femmes vivant en milieu rural sont ciblées car elles constituent la majorité des travailleurs agricoles en République démocratique du Congo.

76. Compte tenu des difficultés auxquelles se heurtent les agricultrices du fait des régimes fonciers, de la violence sexuelle et sexiste et des services de santé en matière de procréation et de sexualité, les activités menées au titre de cet effet direct s'attaqueront aux inégalités entre les sexes en vue de contribuer à l'émancipation des femmes. Des activités comme des cours d'alphabétisation

²⁹ Les aliments nutritifs spécialisés utilisés dans les programmes de traitement et de prévention du PAM complètent le régime alimentaire normal et sont destinés à combler le déficit en nutriments – la différence entre ce qui est requis et ce qui est réellement consommé en termes de teneur en nutriments et d'énergie. Dans les programmes de traitement, le déficit en nutriments fait référence à ce qui est nécessaire pour une croissance de rattrapage et une réparation, tandis que dans les programmes de prévention, il fait référence à ce qui est nécessaire pour une croissance normale.

fonctionnelle, des ateliers consacrées aux difficultés qu'elles rencontrent et des actions visant à faciliter leur accès aux moyens de production seront proposées aux agricultrices pour les aider à faire entendre leur voix dans leur communauté. L'effet direct stratégique 3 s'inscrira dans une approche à dimension nutritionnelle. Les activités Assistance alimentaire pour la formation comprendront une composante relative à la nutrition et les petits exploitants recevront une formation destinée à promouvoir la diversification des produits vendus et cultivés.

Domaines d'action privilégiés

77. Cet effet direct stratégique vise principalement à renforcer la résilience et à améliorer les moyens d'existence des ménages ciblés en accroissant leur capacité de production, leurs revenus et leur résistance face aux chocs.

Produits escomptés

78. Cet effet direct sera obtenu moyennant trois produits:
- Les ménages participants bénéficient de transferts assortis de conditions (espèces ou vivres) qui leur permettent de subvenir à leurs besoins alimentaires essentiels (résultat stratégique 1).
 - Les petits exploitants ciblés voient leurs connaissances et leurs compétences en matière de production agricole et de commercialisation s'améliorer, de sorte qu'ils peuvent accroître leurs ventes et leurs revenus (résultat stratégique 3).
 - Les petits exploitants bénéficient d'actifs sociaux et productifs nouvellement construits ou remis en état, et peuvent accéder à des outils de gestion après récolte, ce qui leur permet d'accroître leurs revenus et leur productivité (résultats stratégique 3).

Activités essentielles

79. Deux activités essentielles permettront d'obtenir l'effet direct stratégique 3:
- *Activité 6:* Renforcer les capacités des petits exploitants.
 - *Activité 7:* Fournir des biens de production aux petits exploitants et aux communautés en situation d'insécurité alimentaire³⁰.
80. La réalisation de cet effet direct se fera selon une double approche. L'activité 6 cible les organisations de petits exploitants et l'activité 7 contribuera à créer des actifs communautaires, notamment destinés aux groupes vulnérables tels que les personnes ayant survécu à des actes de violence sexuelle et sexiste, et les enfants soldats démobilisés.
81. À la faveur des activités 6 et 7, le PAM associera l'assistance alimentaire pour la création d'actifs (3A) et le développement des chaînes de valeur des petits exploitants, afin de mettre en place des moyens d'existence résilients pour les femmes et pour les hommes. En collaboration avec la FAO, des variétés de cultures nutritives et bioenrichies seront mises en avant par le biais d'un programme Achats au service du progrès. Les activités 3A permettront aux ménages les plus exposés à l'insécurité alimentaire de bénéficier de transferts monétaires ou en nature, tout en contribuant à la mise en place d'actifs destinés à renforcer la résilience des communautés face aux chocs naturels et à promouvoir le relèvement de l'économie grâce à la remise en état d'une infrastructure économique et sociale susceptible de faire évoluer les relations entre hommes et femmes³¹. Le PAM et ses partenaires veilleront à la bonne mise en œuvre des activités 3A en

³⁰ Les activités englobent la remise en état de routes, de marchés et de centres de santé, le reboisement; la mise en valeur de terres marécageuses et de sols dégradés, des programmes municipaux d'horticulture faisant participer les femmes et le soutien à des projets de multiplication des semences. Des activités Assistance alimentaire pour la formation appuieront la formation professionnelle, la diversification des stratégies relatives aux moyens d'existence et la création de revenus.

³¹ Étant donné les inégalités auxquelles se heurtent les femmes en matière d'accès, d'utilisation et de contrôle des infrastructures économiques et sociales, les activités comprendront des campagnes de sensibilisation visant à lutter contre les pratiques traditionnelles, les règles coutumières et les croyances religieuses qui accentuent les préjugés sexistes; des rencontres avec les communautés pour dialoguer sur la question de l'égalité des sexes; des incitations pour encourager les femmes à prendre des responsabilités; et des mesures destinées à faciliter l'accès des femmes aux moyens de production, y compris la terre. Les femmes bénéficieront également de cours de calcul et d'alphabétisation fonctionnelle, de formations à l'entrepreneuriat et à la gestion de petites entreprises, ainsi que dans d'autres domaines utiles pour améliorer leurs moyens d'existence.

privilégiant une planification communautaire participative qui autonomise les femmes et les autres groupes vulnérables.

82. Dans le cadre d'activités Assistance alimentaire pour la formation, les organisations de femmes ainsi que les filles et les femmes enceintes ou allaitantes bénéficieront de formations sur les meilleures pratiques en matière de nutrition, notamment la diversification du régime alimentaire, et de cours de cuisine, également destinés aux hommes et aux garçons. Seront également organisées des campagnes de sensibilisation axées sur l'égalité des sexes, l'alphabétisation et l'appui aux initiatives génératrices de revenus. Les campagnes de sensibilisation et l'appui aux organisations communautaires encourageront l'égalité d'accès aux ressources pour les femmes et les hommes, et s'attacheront à renforcer la participation des femmes à la prise de décisions à l'échelle du ménage et de la collectivité afin de les inciter à prendre une part active dans le développement de leur communauté.
83. Les activités axées sur le renforcement des capacités permettront aux organisations paysannes de faciliter davantage l'accès aux marchés, tandis que les investissements consacrés à l'infrastructure communautaire augmenteront les revenus des ménages et renforceront la résilience.

Effet direct stratégique 4: D'ici à 2020, les institutions nationales voient leurs capacités renforcées pour ce qui est de réduire l'insécurité alimentaire et la malnutrition ainsi que de faire face aux chocs

84. Cet effet direct cible les institutions nationales chargées de la sécurité alimentaire, de la nutrition, de la protection sociale et de l'éducation en renforçant leurs capacités d'intervention face aux crises. Il s'agit notamment de la capacité à mettre sur pied des mécanismes qui permettent de lutter contre les violences sexuelles et sexistes dans les situations de conflit et de crise, par exemple des services de consultation, et de faire avancer l'égalité des sexes grâce à des systèmes de protection sociale. Cet effet direct ne sera probablement obtenu qu'à moyen ou à long terme. Le PAM encouragera la prise en main des activités par le Gouvernement et les investissements publics pendant la préparation du PSP.

Domaines d'action privilégiés

85. Cet effet direct stratégique est centré sur le renforcement de la résilience, une assistance étant prévue pour améliorer la capacité du Gouvernement à intervenir face aux chocs, et à réduire l'insécurité alimentaire et la malnutrition en République démocratique du Congo.

Produits escomptés

86. Cet effet direct sera obtenu moyennant trois produits:
- Les populations en situation d'insécurité alimentaire bénéficient d'un meilleur système de protection sociale et de politiques plus fermes en matière de sécurité alimentaire et de nutrition (résultats stratégiques 1, 2 et 5).
 - L'accès des institutions nationales à des éléments factuels probants profite aux populations en situation d'insécurité alimentaire, l'objectif étant d'améliorer la mise en œuvre du programme gouvernemental de lutte contre la faim (résultats stratégiques 1 et 5).
 - La capacité accrue du Gouvernement à transposer les services à plus grande échelle en période de crise pour venir en aide aux personnes démunies profite aux populations touchées par une crise (résultat stratégique 5).

Activités essentielles

87. Deux activités essentielles permettront d'obtenir l'effet direct stratégique 4:
- *Activité 8:* renforcer les capacités du Gouvernement en matière de protection sociale, de nutrition, de sécurité alimentaire, de préparation aux situations d'urgence et de réduction des risques de catastrophe.
 - *Activité 9:* fournir aux institutions nationales et à la communauté humanitaire une analyse factuelle.

88. Le renforcement des capacités permettra aux organismes gouvernementaux de répondre aux besoins divers des populations vulnérables en situation d'insécurité alimentaire, et d'élaborer des politiques plus efficaces en matière de sécurité alimentaire et de nutrition. Les questions de parité hommes-femmes et de protection seront intégrées dans l'analyse factuelle afin de veiller à ce que les politiques tiennent compte des inégalités entre les sexes. Le PAM examinera comment établir un lien entre l'appui apporté aux petits exploitants, les achats locaux et les repas scolaires de manière à élaborer un modèle d'alimentation scolaire utilisant la production locale.
89. Les activités du module de la sécurité alimentaire demeureront un élément essentiel de l'appui aux interventions humanitaires et aux mécanismes de coordination entre les modules, tandis qu'une stratégie de transfert progressif des outils de collecte des données et d'analyse est mise au point et que les capacités techniques des services publics chargés de la préparation aux situations d'urgence et des interventions en cas de crise sont renforcées.

Effet direct stratégique 5: D'ici à 2020, la communauté humanitaire est en mesure de faire face aux chocs grâce à des partenariats stratégiques

90. Cet effet direct contribuera à donner aux partenaires les moyens d'atteindre leurs objectifs en matière d'aide humanitaire et de développement. Il prévoit la prestation de services partagés à la communauté humanitaire par le biais d'une plateforme logistique commune. Il permettra de combler certaines lacunes graves et de donner plus de cohérence et d'efficacité à la fourniture de l'assistance humanitaire et de l'aide au développement.

Domaines d'action privilégiés

91. Cet effet direct stratégique est centré sur les interventions face aux crises. Il vise à améliorer la capacité du Gouvernement à affronter les chocs, et à réduire l'insécurité alimentaire et la malnutrition.

Produits escomptés

92. Deux produits permettront d'obtenir l'effet direct:
- Les services liés à la chaîne d'approvisionnement et autres offerts par le PAM aux partenaires humanitaires profitent aux populations touchées par une crise, qui reçoivent de ce fait des secours humanitaires en temps utile.
 - Les services aériens fiables, axés sur les usagers et leurs besoins, profitent aux populations touchées par les crises, car ils contribuent à améliorer l'efficacité, l'efficacités et la sûreté dans le cadre de l'exécution et du suivi des activités humanitaires.

Activités essentielles

93. Deux activités essentielles permettront d'obtenir l'effet direct stratégique 5:
- *Activité 10*: mettre des plateformes humanitaires à la disposition de la communauté humanitaire en République démocratique du Congo.
 - *Activité 11*: fournir des services aériens d'aide humanitaire à la communauté humanitaire en République démocratique du Congo.
94. L'activité 10 englobera la fourniture d'un appui technique logistique grâce à des plateformes de coordination et de gestion de l'information. Elle facilitera l'accès de la communauté humanitaire en République démocratique du Congo, y compris les partenaires gouvernementaux, à des services communs de logistique et de renforcement des capacités. L'activité 11 permettra aux acteurs humanitaires et aux donateurs d'exécuter et de superviser des activités destinées à sauver des vies ainsi que d'en assurer le suivi, en offrant des services de transport aérien sûrs, fiables et prévisibles. Les Services aériens d'aide humanitaire des Nations Unies renforceront également la capacité de la Direction de l'aéronautique civile en République démocratique du Congo à exploiter les systèmes du Centre européen de coordination des systèmes de comptes rendus d'incidents en navigation aérienne.

3.3 Stratégies de transition et de retrait

95. Dans le cadre des effets directs stratégiques 4 et 5, le PAM s'engage à renforcer les capacités du Gouvernement sur le plan technique et celui de la gouvernance s'agissant de faire face aux chocs et réduire l'insécurité alimentaire et la malnutrition en République démocratique du Congo. Les possibilités de transfert de la responsabilité des activités relevant des effets directs stratégiques 1, 2 et 3 sont toutefois limitées actuellement. La capacité du Gouvernement à assumer une plus grande part de responsabilité pour ce qui est de subvenir aux besoins des populations vulnérables en situation d'insécurité alimentaire peut être renforcée durant la mise en œuvre du présent PSPP.
96. Le PSPP couvre une période de transition au cours de laquelle aucune réorientation stratégique majeure n'est prévue, tandis que les orientations stratégiques futures seront décidées sur la base des résultats de l'examen stratégique Faim zéro. Les stratégies de retrait ont donc une portée limitée dans le présent PSPP et seront revues dans le contexte du PSP.

4. Modalités d'exécution

4.1 Analyse des bénéficiaires

TABLEAU 1: NOMBRE DE BÉNÉFICIAIRES DE TRANSFERTS DE VIVRES ET DE TRANSFERTS DE TYPE MONÉTAIRE, PAR EFFET DIRECT STRATÉGIQUE ET PAR ACTIVITÉ*				
Effet direct stratégique	Activités	Femmes	Hommes	Total
1: Les populations en situation d'insécurité alimentaire ciblées qui sont touchées par un choc sont en mesure de subvenir à leurs besoins alimentaires essentiels en période de crise	1. Fournir une assistance alimentaire aux populations touchées par un conflit en situation d'insécurité alimentaire aiguë	3 568 043	1 624 829	5 192 872
	2. Fournir une assistance alimentaire aux populations touchées par un choc non lié à un conflit en situation d'insécurité alimentaire aiguë	22 050	9 450	31 500
2: D'ici à 2020, l'état nutritionnel des populations vulnérables en situation d'insécurité alimentaire vivant dans des zones touchées par un conflit ou par un choc s'améliore, conformément aux protocoles nationaux	3. Traiter la malnutrition aiguë modérée chez les groupes vulnérables, notamment les enfants âgés de 6 à 59 mois, les filles et les femmes enceintes et allaitantes ainsi que les personnes sous traitement antirétroviral ou sous traitement de brève durée sous surveillance directe	605 275	259 403	864 678
	4. Prévenir la malnutrition aiguë chez les groupes vulnérables, notamment les enfants âgés de 6 à 23 mois, les filles et les femmes enceintes et allaitantes	138 274	59 260	197 534
	5. Prévenir la malnutrition aiguë chez les groupes vulnérables, notamment les enfants âgés de 6 à 23 mois, les filles et les femmes enceintes et allaitantes	38 044	16 304	54 348
3: D'ici à 2020, les petits exploitants et les communautés vulnérables vivant dans des zones ciblées et sujettes aux crises, en particulier dans l'Est du pays, améliorent leurs moyens d'existence productifs ainsi que leur sécurité alimentaire et leur résilience	7. Fournir des biens de production aux petits exploitants et aux communautés en situation d'insécurité alimentaire	396 700	396 700	793 400
Total cumulatif		4 768 385	2 365 947	7 134 332
Total (hors chevauchement)**		4 433 628	2 131 805	6 565 434

* Des données ventilées par sexe et par âge peuvent être fournies sur demande. Toutes les données recueillies pendant la mise en œuvre du PSP seront ventilées par sexe et par âge.

** Les chevauchements sont estimés comme suit: sur les 186 000 bénéficiaires de repas scolaires prévus, 40 pour cent viendront de ménages qui bénéficient aussi de distributions générales de vivres. En outre, 25 pour cent des bénéficiaires de l'assistance nutritionnelle au titre des activités 3 et 4, et 40 pour cent des bénéficiaires des activités 3A au titre de l'activité 7 auront aussi accès aux distributions générales au titre de l'activité 1.

97. Pendant toute la durée du PSPP, le PAM prévoit de porter assistance à 2,2 millions de personnes vulnérables en moyenne chaque année. Compte tenu de la crise qui a frappé récemment le Kasai, des nouvelles arrivées de réfugiés provenant de République centrafricaine et de la forte augmentation du nombre de personnes déplacées dans la province du Tanganyika en 2017, le PAM prévoit de venir en aide à un plus grand nombre de bénéficiaires au titre des activités 1, 3, 4 et 7 en 2018 – première année d'exécution du PSPP. Les chiffres prévisionnels pour les années suivantes sont inférieurs en raison d'une possible stabilisation de la situation politique.

Activité 1: Au titre de cette activité, le PAM fournira une assistance par le biais d'une assistance alimentaire générale ciblée et de transferts de type monétaire pour venir en aide aux personnes déplacées, aux réfugiés et aux rapatriés touchés par le conflit.

98. En moyenne, 1,5 million de personnes bénéficieront chaque année de transferts non assortis de conditions, sous forme de transferts de type monétaire pour 43 pour cent d'entre elles³². D'après les estimations, 45 pour cent des ménages ciblés seront dirigés par une femme, et 55 pour cent des bénéficiaires seront des femmes; 186 000 personnes bénéficieront de transferts assortis de conditions dans le cadre du programme de repas scolaires.
99. Un programme d'alimentation scolaire d'urgence sera mis en œuvre dans les zones les plus touchées par l'insécurité alimentaire et les conflits. Des micronutriments en poudre seront utilisés pour améliorer la teneur en nutriments des repas scolaires afin de remédier aux carences en micronutriments, en particulier chez les adolescentes.
100. Le ciblage sera fondé sur la sécurité alimentaire (la priorité étant donnée aux personnes les plus gravement exposées à l'insécurité alimentaire). À l'extérieur des camps, le PAM applique les critères du module de la sécurité alimentaire pour venir en aide aux personnes touchées par un conflit. Les repas scolaires cibleront à la fois les ménages de personnes déplacées et les communautés d'accueil, qui bénéficieront de transferts assortis de conditions liés à la fréquentation scolaire.

Activité 2: Au titre de cette activité, le PAM fournira une assistance alimentaire générale ciblée (vivres et transferts de type monétaire) pour aider les personnes en situation d'insécurité alimentaire touchées par des chocs autres que des conflits, y compris les victimes de la violence sexuelle et sexiste.

101. Cette assistance pourra durer jusqu'à trois mois et fera immédiatement suite à un choc. Les bénéficiaires prévus comprennent 10 500 personnes par an, dont 70 pour cent de femmes.

Activité 3: Au titre de cette activité, environ 18 700 personnes vivant avec le VIH sous traitement antirétroviral ou sous traitement de brève durée sous surveillance directe, 200 000 enfants et 67 000 filles et femmes enceintes ou allaitantes satisfaisant aux conditions requises bénéficieront chaque année d'un traitement de la malnutrition aiguë modérée à base d'aliments nutritifs spécialisés.

102. D'après les estimations, 50 pour cent des enfants ciblés seront des filles. Les femmes représenteront les deux tiers des personnes vivant avec le VIH et constitueront 70 pour cent des bénéficiaires.

Activité 4: Au titre de cette activité, des aliments nutritifs spécialisés seront fournis au cours de la première année de mise en œuvre du PSPP à 44 700 enfants et à 44 700 filles et femmes enceintes ou allaitantes pour la prévention de la malnutrition aiguë. Ces chiffres devraient être ramenés à 27 000 enfants et 27 000 filles et femmes enceintes ou allaitantes au cours des années suivantes compte tenu d'un retrait progressif de l'assistance prévu dans le Kasai.

103. Le ciblage géographique sera le même que pour l'assistance alimentaire générale dans le cadre des activités 1 et 2. Environ 50 pour cent des enfants ciblés seront des filles.

³² Ce chiffre a été établi sur la base de données historiques et pourrait être révisé en fonction de l'évolution des conditions du marché et d'autres facteurs.

Activité 5: Au titre de cette activité, des aliments nutritifs spécialisés seront fournis chaque année à 8 000 enfants et à 10 200 filles et femmes enceintes ou allaitantes dans les ménages vulnérables pour prévenir la malnutrition chronique.

104. Cette activité sera mise en œuvre dans les provinces du Haut-Katanga, de l'Ituri, du Nord-Kivu et du Sud-Kivu, du Nord-Ubangi et du Sud-Ubangi, et du Tanganyika. D'après les estimations, 50 pour cent des enfants ciblés seront des filles.

Activité 6: Au titre de cette activité, 410 000 membres de ménages de petits exploitants bénéficieront d'une assistance technique. Les zones ciblées englobent les provinces de l'Équateur, du Nord-Kivu et du Sud-Kivu, et du Tanganyika

105. Environ 40 pour cent des bénéficiaires ciblés seront des femmes.

Activité 7: Au titre de cette activité, pendant la première année d'exécution du PSPP, le PAM prévoit de porter secours à 497 800 personnes en situation d'insécurité alimentaire vivant dans des zones sujettes aux crises, y compris le Kasai.

106. Les années suivantes, les participants comprendront 148 000 personnes en situation d'insécurité alimentaire vivant dans des zones exposées aux crises – principalement de petits exploitants pâtissant de l'impact des chocs répétés. Pour promouvoir la résilience des communautés, des activités 3A seront menées. Une analyse de l'insécurité alimentaire utilisant des outils de ciblage géographique, comme la classification intégrée par phases, permettra de recenser les zones géographiques à cibler. Les projets seront sélectionnés au moyen de processus communautaires participatifs, et les participants aux activités de création d'actifs seront choisis par leur communauté en fonction de la vulnérabilité. D'après les estimations, 45 pour cent des ménages ciblés seront dirigés par une femme, et 50 pour cent des bénéficiaires seront des femmes.

107. Les bénéficiaires indirects des activités 6 et 7 engloberont des populations qui ne sont pas directement ciblées mais à qui profiteront les routes de desserte, la remise en état des marchés, l'accroissement de la productivité agricole et la création d'actifs communautaires. Les activités 8, 9, 10 et 11 n'auront ni ménages, ni personnes comme bénéficiaires directs.

4.2 Transferts

Transferts de vivres et transferts de type monétaire

108. Le PAM emploiera une combinaison de vivres et de transferts de type monétaire au titre des effets directs stratégiques 1, 2 et 3. Les modalités sont choisies à l'aide d'outils normalisés du PAM comme par exemple l'analyse des marchés, l'analyse du rapport coût-efficacité et des évaluations sectorielles et compte tenu du contexte, de la faisabilité, de l'efficacité et de l'efficacité des programmes.

109. L'amélioration des résultats obtenus par le PAM dans l'exécution des programmes de transferts de type monétaire en République démocratique du Congo a été reconnue, notamment par les donateurs, qui ont augmenté leur soutien à ces programmes. Cela a permis au PAM d'accroître la proportion des interventions de type monétaire dans son portefeuille d'activités dans le pays ces dernières années, notamment en ce qui concerne l'assistance aux réfugiés, dont la plus grande partie est maintenant assurée moyennant des transferts de type monétaire. Des approches innovantes et des solutions techniques comme la plateforme numérique du PAM pour la gestion des bénéficiaires et des transferts (SCOPE), les bons électroniques et les solutions offertes par des prestataires de services financiers, ont été élaborées et des contrôles ont été mis en place pour atténuer les risques liés aux interventions de type monétaire.

110. Les interventions multisectorielles utilisant des transferts de type monétaire en République démocratique du Congo sont coordonnées par les groupes de travail sur l'assistance monétaire au niveau du terrain et au niveau national. Le PAM et le Fonds des Nations Unies pour l'enfance (UNICEF) ont récemment mis en œuvre des interventions conjointes de type monétaire dans le Nord-Kivu, ce qui a permis de renforcer l'efficacité en fournissant des transferts monétaires plurifonctionnels.

111. Trois modalités de transfert seront utilisées pour l'assistance alimentaire non assortie de conditions: assistance alimentaire en nature, bons-valeur électroniques et transferts monétaires. Les bons électroniques seront distribués progressivement, au fur et à mesure du déploiement de la plateforme SCOPE. Cette approche a récemment été expérimentée parmi les réfugiés burundais au camp de Lusenda, qui ont reçu des transferts d'une valeur de 0,50 dollar par personne et par jour, dont le financement a été inscrit au budget du PSPP. Dans d'autres opérations d'aide aux réfugiés, les transferts monétaires sont distribués par le biais d'un prestataire de services financiers.
112. Compte tenu de la crise économique que traverse actuellement la République démocratique du Congo, qui s'est accompagnée d'une forte hausse des prix locaux ces 12 derniers mois et d'une nette dépréciation du franc congolais, le PAM a mis en place des procédures internes qui permettent de revoir périodiquement la valeur des transferts. Le recours aux prestataires de services financiers pour les distributions d'espèces et l'introduction progressive des cartes SCOPE pour les programmes de bons électroniques réduiront les risques de fraude et de détournement tout en permettant de suivre et d'analyser de façon plus précise l'utilisation des ressources par les bénéficiaires. Lorsque le PAM élaborera un PSP complet pour la République démocratique du Congo, l'approche des transferts de type monétaire fera l'objet d'une analyse approfondie durant le processus d'examen stratégique.
113. Afin de veiller à ce que les besoins et les préférences des communautés touchées soient dûment pris en compte lors de la conception et de la mise en œuvre des transferts de vivres et des transferts de type monétaire, le PAM établira des mécanismes de réclamation et de remontée de l'information. Le contexte local sera pris en considération de manière à cerner, prévenir et atténuer les obstacles auxquels sont susceptibles de se heurter les personnes touchées lorsqu'elles s'efforcent d'accéder à ces mécanismes, qui seront eux-mêmes conçus après consultation des populations concernées et contribueront à ce que les réclamations soient traitées de façon à promouvoir de manière équitable les priorités et les intérêts des femmes, des hommes, des filles et des garçons.

TABLEAU 2: RATIONS ALIMENTAIRES (grammes/personne/jour) ET VALEURS DES TRANSFERTS DE TYPE MONÉTAIRE (dollars/personne/jour), PAR EFFET DIRECT STRATÉGIQUE ET PAR ACTIVITÉ

	Effet direct stratégique 1			Effet direct stratégique 2							Effet direct stratégique 2
	Activités 1 et 2			Activités 3, 4 et 5							Activité 7
Types de bénéficiaires	Distributions générales – ration complète	Distributions générales – ration réduite*	Élèves	Traitement de la malnutrition aiguë modérée (suppl. alimentaire ciblée) Enfants de 6 à 59 mois	Traitement de la malnutrition aiguë modérée (suppl. alimentaire ciblée) Filles et femmes enceintes et allaitantes	Prévention de la malnutrition aiguë (suppl. alimentaire généralisée) Enfants de 6 à 23 mois	Prévention de la malnutrition aiguë (suppl. alimentaire généralisée) Filles et femmes enceintes et allaitantes	Prévention du retard de croissance (suppl. alim. généralisée)	Personnes vivant avec VIH/tuberculose	Soignants	Activités 3A
Modalité	Vivres/ transferts de type monétaire	Vivres/ transferts de type monétaire	Vivres	Vivres	Vivres	Vivres	Vivres	Vivres	Vivres	Vivres	Vivres/ transferts de type monétaire
Céréales	400	300	120	-	-	-	-	-	-	400	400
Légumes secs	120	50	30	-	-	-	-	-	-	120	120
Huile	30	25	10	-	25	-	25	-	25	30	30
Sel	5	5	5	-	-	-	-	-	-	5	5
SuperCereal Plus	-	-	-	-	250	-	250	-	250	-	-
Plumpy' Sup	-	-	-	92	-	-	-	-	-	-	-
Plumpy' Doz	-	-	-	-	-	47	-	47	-	-	-
Biscuits à haute teneur énergétique**	(333)	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Micronutriments en poudre***	-	-	0,38	-	-	-	-	-	-	-	-
Nombre total de kilocalories par jour	2 132	1 470	628	500	1 175	247	1 175	247	1 175	2 132	2 132
% de kilocalories d'origine protéique	16	10	10	10,2	13,2	10	13,2	10	13,2	16	16
Espèces (dollars/personne/jour)	0,50	0,35	-	-	-	-	-	-	-	-	0,50
Nombre de jours d'alimentation	90	90	220	60	90	180	180	180	180	7	66

* Une ration réduite sera fournie pendant la deuxième phase, et les familles d'accueil en bénéficieront en fonction des résultats d'une évaluation des besoins.

** Les biscuits à haute teneur énergétique ne font pas partie de la ration remise lors des distributions générales; ils ne sont fournis que pour les trois premiers jours qui suivent le déplacement des réfugiés et des personnes déplacées.

*** Des micronutriments en poudre seront fournis tous les deux jours, conformément aux directives.

TABLEAU 3: TOTAL DES BESOINS EN VIVRES/TRANSFERTS DE TYPE MONÉTAIRE ET VALEUR		
Type d'aliments/transferts de type monétaire	Total (en tonnes)	Total (en dollars)
Céréales	129 165	67 325 878
Légumes secs	35 382	24 754 851
Huiles et matières grasses	11 262	12 077 368
Aliments composés et mélanges	18 403	19 822 401
Autres	2 091	593 366
Total (produits alimentaires)	196 303	124 573 864
Transferts de type monétaire (en dollars)	–	155 615 508
Total (valeur des produits alimentaires et des transferts de type monétaire)	196 303	280 189 372

Renforcement des capacités, notamment dans le cadre de la coopération Sud-Sud

114. Le PAM continuera d'améliorer la qualité de ses interventions en appuyant la réalisation d'études de marché et d'analyses de la vulnérabilité, l'alerte rapide, la planification et la coordination des interventions dans le cadre du module de la sécurité alimentaire qu'il codirige avec la FAO. À cet effet, il apportera une assistance technique au Gouvernement pour renforcer ses capacités dans divers domaines: analyse de la sécurité alimentaire et nutritionnelle, préparation et intervention en cas de situation d'urgence, achats et macroévaluation de la chaîne d'approvisionnement. Le PAM et la FAO continueront de codiriger le module de la sécurité alimentaire tout en transférant progressivement les capacités au niveau national et en renforçant l'application de la méthode de l'IPC.
115. Le PAM continuera d'apporter une assistance technique au Gouvernement dans le domaine de la protection sociale. Il s'attachera plus particulièrement à promouvoir l'élaboration de politiques en matière de sécurité alimentaire et de nutrition, afin d'appuyer l'action plus large menée par les Nations Unies et le Gouvernement pour mettre en place un système de protection sociale. Le PAM étudiera les possibilités de coopération Sud-Sud avec le Gouvernement et les partenaires, afin de déterminer s'il existe d'autres domaines où cette coopération pourrait être renforcée. Cette activité servira de point de départ au transfert de capacités dans le cadre de la coopération Sud-Sud. Le PAM étudiera d'autres possibilités de coopération Sud-Sud et de coopération triangulaire, en privilégiant la collaboration avec la Communauté de développement de l'Afrique australe, la Banque interaméricaine de développement et l'Union africaine. Des efforts seront faits pour essayer de mobiliser le soutien technique des centres d'excellence établis au Brésil et en Chine, en vue d'intégrer les activités du PAM dans un cadre de protection sociale plus large.

4.3 Chaîne d'approvisionnement

116. Le choix de la modalité de transfert reposera sur le rapport coût-efficacité et la faisabilité. La problématique hommes-femmes sera prise en compte et une macroévaluation de la chaîne d'approvisionnement guidera l'étude des marchés locaux. Celle-ci déterminera le fonctionnement et la capacité des marchés dans les zones ciblées afin de faire face à la demande supplémentaire associée aux transferts de type monétaire.
117. Les achats locaux et régionaux et le Mécanisme de gestion globale des vivres seront utilisés pour améliorer le rapport coût-efficacité de l'assistance en nature. Pour les aliments nutritifs spécialisés et d'autres produits qui ne peuvent pas être obtenus localement ou régionalement, il sera fait appel à des contributions en nature et des achats internationaux. Les aliments achetés sur les marchés internationaux seront acheminés par les couloirs du Kenya et de la République-Unie de Tanzanie, tandis que les produits achetés sur les marchés régionaux grâce au Mécanisme de gestion globale des vivres seront acheminés à partir du Kenya, de la République-Unie de Tanzanie, du Rwanda et de la Zambie.

118. Les achats locaux et régionaux seront effectués pendant la saison des récoltes, lorsque les prix sont bas et le risque de perturber le marché limité. Les transferts de vivres seront principalement assurés pendant la période de soudure, durant laquelle les disponibilités alimentaires sont restreintes et les prix, élevés. Les transferts de type monétaire seront utilisés lorsque les marchés seront bien approvisionnés et les prix relativement bas.
119. Dans le cadre du processus de gestion de la chaîne d'approvisionnement, les petits exploitants et les partenaires coopérants recevront une formation destinée à garantir la qualité des produits alimentaires achetés aux producteurs locaux et à réduire le risque de pertes pendant le stockage. Le personnel du PAM procédera au contrôle de la qualité des marchandises transportées et entreposées, et des laboratoires nationaux dans tout le pays vérifieront la qualité des aliments.
120. Les coûts de transport intérieur restent élevés, car de nombreux bénéficiaires se trouvent dans des endroits reculés et l'infrastructure de transport est en mauvais état. Le PAM fait appel à des transporteurs commerciaux sous contrat et utilise aussi ses propres camions pour livrer les vivres aux bénéficiaires.

4.4 Capacité du bureau de pays et profil du personnel

121. Le réseau de bureaux auxiliaires du PAM a été restructuré récemment en concertation avec les parties prenantes et les donateurs et en fonction de la priorité donnée aux opérations du point de vue géographique, afin de faire correspondre les coûts et les ressources disponibles. Le PAM se penche aussi sur le profil et sur les besoins structurels de ses effectifs en prévision de la mise en œuvre du PSPP. Des ajustements ont été faits pour accroître les capacités au niveau du terrain dans les zones récemment touchées par une crise aiguë, moyennant le déploiement de personnel supplémentaire et l'appui technique du bureau de pays et des bureaux auxiliaires. Ces ajustements ont contribué à renforcer l'intervention du PAM face aux crises qui ont sévi récemment au Tanganyika et au Kasai.
122. Il faudra par ailleurs faire appel à des compétences spécialisées supplémentaires pour mobiliser des ressources auprès du secteur privé et impliquer la société civile. Un appui technique temporaire sera requis pour la préparation de l'examen stratégique Faim zéro et du PSP. Un appui pourra également être nécessaire pour effectuer les analyses de la problématique hommes-femmes ou résoudre les problèmes de protection.

4.5 Partenariats

123. Le PAM a établi un partenariat stratégique et opérationnel avec la FAO en République démocratique du Congo pour plusieurs activités du PSPP. Le module de la sécurité alimentaire, qu'il dirige conjointement avec la FAO, fournit régulièrement des analyses de l'insécurité alimentaire aiguë dans le pays dans le cadre de l'initiative IPC. Le PAM et la FAO collaborent aussi étroitement à la mise en œuvre et à l'élargissement de l'initiative Achats au service du progrès à l'appui de l'une des principales stratégies du Gouvernement pour la réalisation des cibles de l'ODD 2.
124. Un financement pluriannuel a récemment été confirmé pour les activités Achats au service du progrès dans les provinces du Nord-Kivu et du Tanganyika où les autres organismes ayant leur siège à Rome comptent parmi les partenaires stratégiques du PAM. Un autre partenariat stratégique et opérationnel fondamental pour le PAM en République démocratique du Congo est celui noué avec le Haut-Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés (HCR) pour ce qui concerne l'assistance aux réfugiés. Outre l'assistance immédiate fournie pour l'arrivée de nouveaux réfugiés, le PAM et le HCR travaillent conjointement à la mise en place de solutions durables pour les réfugiés provenant du Burundi, de la République centrafricaine et du Soudan du Sud.
125. D'autres modalités de partenariat sont brièvement exposées dans les paragraphes ci-après et présentées par effet direct stratégique; elles sont décrites de manière plus détaillée dans le plan d'action relatif aux partenariats du PSPP.

126. S'agissant des transferts destinés aux populations touchées par un conflit ou un choc (effet direct stratégique 1), les partenaires comprendront la FAO, le HCR, l'UNICEF, des organisations non gouvernementales (ONG) et les organisations gouvernementales participant aux interventions menées en cas de choc et mettant en œuvre des activités de protection sociale.
127. Pour les activités axées sur la nutrition (effet direct stratégique 2), les partenaires seront le Gouvernement (y compris le programme national de nutrition, le Ministère des affaires sociales et humanitaires, et les programmes nationaux portant sur le VIH et la tuberculose), les organismes des Nations Unies, le module de la nutrition et les ONG. Le PAM renforcera sa collaboration avec l'UNICEF³³, les partenaires coopérants et les autorités sanitaires locales afin de veiller à ce que les produits adéquats soient donnés aux personnes auxquelles ils sont destinés. Les discussions en cours sont centrées sur le renforcement des synergies et la programmation conjointe avec les partenaires dans le domaine de la nutrition.
128. Afin d'appuyer les petits producteurs et les communautés rurales vulnérables (effet direct stratégique 3), le PAM a noué des partenariats avec les autres organismes ayant leur siège à Rome, les autorités provinciales et nationales, des ONG nationales et internationales, et des organisations paysannes. Le partenariat qui unira les organismes ayant leur siège à Rome pendant l'exécution du présent PSPP reposera sur les piliers suivants:
- Stratégie: Les trois organismes contribuent à la réalisation de l'ODD 2 et veillent à ce que la sécurité alimentaire et la petite agriculture restent au centre des discussions relatives à l'aide humanitaire et au développement à l'ordre du jour du système des Nations Unies.
 - Opérations: Des réunions de programmation conjointes seront organisées, ainsi que des visites sur le terrain. Dans la mesure du possible, les propositions destinées aux donateurs seront élaborées et présentées conjointement.
 - Coordination: Les organismes ayant leur siège à Rome participent activement aux travaux du groupe de donateurs pour l'agriculture et le développement rural et au mécanisme national de coordination.
129. Les capacités seront renforcées au sein du Ministère des affaires sociales et humanitaires, et des ministères de l'intérieur et de la sécurité, de l'emploi, et de l'agriculture, pêche et élevage (effet direct stratégique 4). Ce processus fera intervenir le Département de la protection civile, la cellule de coordination de la sécurité alimentaire, le système national d'alerte rapide, le programme national de nutrition, l'Institut national de la statistique et la Cellule d'analyse des indicateurs de développement.
130. Pour ce qui est de la gestion des risques de catastrophe et de la préparation aux situations d'urgence, le PAM et le module de la logistique travaillent avec le Département de la protection civile, le Ministère des affaires sociales et humanitaires et la communauté humanitaire.
131. Les activités seront mises en œuvre conjointement avec les partenaires, notamment la Banque mondiale, l'Organisation internationale du Travail, l'UNICEF et d'autres acteurs intervenant dans le secteur de la protection sociale. Le PAM collaborera également avec le module de la sécurité alimentaire, des ONG, des organismes des Nations Unies, des universités et des institutions nationales.
132. S'agissant de la fourniture de services aériens d'aide humanitaire au titre de l'effet direct stratégique 5, les partenaires comprendront le Ministère des affaires sociales et humanitaires, le Ministère de l'intérieur et de la sécurité, le Département de la protection civile et la MONUSCO.

³³ Les rôles qui incombent à l'UNICEF et au PAM en matière de traitement et de prévention de la malnutrition aiguë sont clairement définis dans des accords mondiaux et dans les mandats des deux organismes. L'UNICEF se charge de traiter la malnutrition aiguë sévère et le PAM de traiter et de prévenir la malnutrition aiguë modérée.

133. Le PAM fournit toute une gamme de services logistiques à la communauté humanitaire et à des organismes gouvernementaux afin de réaliser des économies d'échelle grâce à des activités conjointes en rapport avec la chaîne d'approvisionnement. Il contribue ainsi à accroître les avantages de l'initiative "Unis dans l'action" du système des Nations Unies à la faveur d'une approche plus efficace, plus efficiente et plus cohérente des opérations de la chaîne d'approvisionnement.
134. À l'échelle nationale, le PAM travaillera avec ONU-Femmes et le Ministère du genre, de l'enfant et de la famille pour promouvoir l'égalité des sexes. Cette collaboration comprendra la conception d'un plan stratégique pour la République démocratique du Congo; l'intégration dans le budget national d'investissements consacrés à la problématique hommes-femmes; et l'analyse du profil de la République démocratique du Congo en matière de problématique hommes-femmes. À l'échelle des provinces et sur le terrain, la problématique de l'égalité des sexes sera dûment prise en compte dans les interventions du PAM et de ses partenaires grâce à la sensibilisation des bénéficiaires et à l'établissement de budgets non discriminatoires à l'égard des femmes.

5. Gestion de la performance et évaluation

5.1 Modalités de suivi et d'évaluation

135. La stratégie de suivi et d'évaluation du PAM en République démocratique du Congo met l'accent sur l'évaluation des incidences à long terme de son action sur l'insécurité alimentaire et la malnutrition. Des données sur les produits issus des activités seront régulièrement recueillies et analysées.
136. Outre le suivi en cours des indicateurs relatifs aux effets directs, plusieurs évaluations et examens sont prévus pendant la période couverte par le PSPP:
- Le Bureau de l'évaluation fera réaliser et gèrera une évaluation de portefeuille de pays en 2019; elle éclairera la préparation du PSP complet. Ce calendrier est conforme aux dispositions de la politique d'évaluation du PAM, puisque l'évaluation sera menée cinq années après la dernière évaluation du portefeuille d'activités dans le pays.
 - Le bureau de pays fera réaliser et gèrera une évaluation décentralisée de l'initiative Achats au service du progrès en 2018–2019.
 - Le bureau de pays fera réaliser un examen des activités d'alimentation scolaire et de nutrition en 2018 et en 2019.
137. Les données de référence et les cibles associées à tous les indicateurs d'effet direct seront établies pendant les trois premiers mois de la mise en œuvre du PSPP. Des enquêtes de suivi post-distribution, prévues dans le budget de portefeuille de pays, seront menées pour recueillir des données sur les effets directs. L'outil des bureaux de pays pour une gestion efficace (COMET) sera utilisé pour effectuer le suivi des indicateurs de produit et de processus; il en sera rendu compte dans le rapport annuel sur le pays.
138. Le cadre normatif du PAM en matière de suivi et la stratégie de suivi du bureau régional orienteront le suivi des activités du PSPP. Un plan de suivi, d'examen et d'évaluation tenant compte de la problématique hommes-femmes sera élaboré pour veiller à ce que toutes les données de référence soient recueillies pendant les trois premiers mois d'exécution du PSPP et à ce que les évaluations, les examens et les exercices de suivi soient réalisés dans les temps.
139. Certaines activités feront l'objet d'un suivi régulier et le PSP sera examiné à mi-parcours pour tirer des enseignements qui permettront d'ajuster les programmes.
140. Le bureau de pays a opté pour certaines innovations en vue d'améliorer la collecte et l'analyse de données, à savoir:
- la technologie mobile, en utilisant des appareils portables pour procéder à la saisie de données;
 - la solution Open Data Kit et l'analyse décisionnelle multicritères;

- la plateforme de gestion des bénéficiaires et des transferts du PAM (SCOPE) qui est utilisée pour enregistrer les bénéficiaires, planifier les distributions, effectuer les transferts et établir des rapports sur les distributions (le bureau de pays étudiera également la possibilité de relier l'enregistrement des bénéficiaires aux données biométriques collectées et aux cartes à puce utilisées pour les transferts monétaires); et
- le système d'analyse et de cartographie de la vulnérabilité fondé sur la téléphonie mobile, pour la collecte des données, le suivi, les réclamations des bénéficiaires et la remontée des informations.

5.2 Gestion des risques

Risques contextuels

141. En République démocratique du Congo, les principaux risques contextuels sont liés à l'instabilité politique, aux capacités limitées du Gouvernement pour ce qui est des services de base, et à l'insécurité.
142. Compte tenu des incertitudes qui entourent la situation politique actuelle, il se peut que les élections ne puissent avoir lieu en 2017, ce qui aura des conséquences sur la sécurité de l'environnement opérationnel. Les conflits qui sévissent dans les pays voisins continueront probablement d'entraîner l'afflux de réfugiés en République démocratique du Congo.
143. Parmi les autres risques contextuels figurent l'insécurité persistante, les difficultés d'accès, les déplacements, les catastrophes naturelles et la hausse des prix. Les plans d'atténuation des risques du PAM relatifs à l'accès, à la préparation aux situations d'urgence et aux opérations à distance permettront de réduire au minimum les obstacles opérationnels. Pour les questions de sécurité, le PAM se tiendra en contact avec les autorités locales, la police et la MONUSCO.
144. Compte tenu de la complexité des facteurs en jeu en République démocratique du Congo, le PAM continuera d'adhérer aux principes humanitaires se rapportant au maintien de l'accès et à la préservation de l'espace humanitaire. Conformément aux recommandations issues de l'audit de 2016, il travaillera avec des ONG et des tiers pour assurer le suivi dans les zones d'accès restreint.
145. Dans le cadre du plan d'action minimal en matière de préparation établi par le PAM pour la République démocratique du Congo, des scénarios ont été élaborés qui tiennent compte de l'impact de l'incertitude et de l'instabilité politiques prolongées sur la mise en œuvre des activités du PSPP et reflètent les besoins accrus résultant de troubles civils généralisés. Grâce à des échanges réguliers avec la communauté humanitaire et les donateurs au niveau local, il sera possible de décider si des réorientations majeures sont nécessaires dans la mise en œuvre du PSPP pour faire face à l'évolution générale de la situation dans le pays.

Risques programmatiques

146. Les partenariats avec le Gouvernement, les ONG et les prestataires de services financiers – en particulier dans les zones exposées à l'insécurité – présentent des risques importants. En outre, les attitudes et les pratiques enracinées eu égard aux rôles attribués à chacun des deux sexes font obstacle à la progression vers l'égalité des sexes, freinant la mise en œuvre des activités prévues et la réalisation des effets directs stratégiques.
147. Les mesures d'atténuation impliqueront des contrôles rigoureux et le développement des capacités dans les domaines de la gestion financière, du suivi, de l'établissement de rapports et de la gestion des entrepôts. Elles s'accompagneront chaque année d'évaluations et d'audits de conformité. Pour atténuer le risque de pertes de produits alimentaires ou de détournement de transferts de type monétaire, il conviendra de veiller à la transparence des mécanismes de livraison et à l'organisation d'activités de formation, de suivi par des tiers et de diffusion de l'information. Le PAM s'assurera que tous les programmes soient mis en œuvre compte tenu des conflits existants et sans aviver les tensions dans le pays.

148. Les risques programmatiques englobent également les déficits de financement et les ruptures d'approvisionnement. La stratégie du PAM en matière de mobilisation des ressources consiste notamment à collaborer avec l'équipe de pays pour l'action humanitaire, l'équipe de pays des Nations Unies et le Gouvernement pour solliciter les donateurs et lever des fonds. Les achats anticipés effectués via le Mécanisme de gestion globale des vivres permettront de pallier les ruptures d'approvisionnement et d'optimiser les délais de livraison.

Risques institutionnels

149. La mise en œuvre du PSPP pourrait être entravée si le personnel présent dans le pays ne dispose pas des capacités nécessaires ou s'il est trop sollicité par les interventions requises pour répondre aux besoins humanitaires actuels. Le PAM facilitera la formation du personnel et son perfectionnement ainsi que le déploiement des compétences requises par la mobilisation de ressources affectées à d'autres opérations ou par des recrutements extérieurs.

6. Des ressources axées sur les résultats

6.1 Budget de portefeuille de pays

TABLEAU 4: BESOINS BUDGÉTAIRES ANNUELS (À TITRE INDICATIF) (en dollars)				
	Année 1	Année 2	Année 3	Total
	2018	2019	2020	
Effet direct stratégique 1	214 978 391	131 301 534	133 089 436	479 369 361
Effet direct stratégique 2	19 437 894	16 919 545	17 332 494	53 689 934
Effet direct stratégique 3	32 111 105	15 803 112	16 666 602	64 580 819
Effet direct stratégique 4	1 966 795	2 312 442	2 213 437	6 492 674
Effet direct stratégique 5	37 616 731	39 756 912	41 140 174	118 513 817
Total	306 110 916	206 093 546	210 442 142	722 646 604

6.2 Perspectives de financement

150. Les perspectives de financement sont réalistes et concordent avec les tendances récentes du portefeuille de pays actuel. Le bureau de pays prévoit de mobiliser au moins 120 millions de dollars – soit 50 pour cent des besoins annuels moyens. Conformément à ce qu'exige le PAM, 15 pour cent des crédits alloués seront affectés à des activités qui favorisent l'égalité des sexes³⁴.
151. Si les ressources viennent à manquer, la priorité sera donnée aux interventions vitales ciblant les personnes les plus vulnérables, notamment les ménages nouvellement déplacés, suivis des personnes déjà déplacées ou réfugiées. L'aptitude du PAM à affecter les ressources aux différents effets directs stratégiques dépendra de la nature des ressources allouées par les donateurs.

³⁴ Il s'agira d'activités d'éducation nutritionnelle ciblant les femmes et d'information sur l'égalité des sexes, d'une analyse participative de la problématique hommes-femmes dans le cadre des situations d'urgence et du renforcement des capacités relatives à l'égalité des sexes au sein des organisations de petits producteurs et autres.

6.3 Stratégie de mobilisation des ressources

152. Le bureau de pays s'attachera à maintenir ou à accroître les fonds alloués par les donateurs traditionnels pour les interventions en cas de crise et les activités visant à renforcer la résilience, tout en recherchant de nouveaux donateurs, en particulier pour les activités autres que celles menées en situation d'urgence. Le PAM continuera de plaider auprès des donateurs en faveur de la souplesse des ressources afin d'assurer le financement des interventions de secours et de redressement dans le contexte d'instabilité qui caractérise la République démocratique du Congo. Il s'agit d'un élément fondamental des partenariats et de la stratégie de mobilisation des ressources du PAM.
153. Le bureau de pays s'attachera à renforcer la confiance des donateurs pour faire en sorte que le PAM reste leur partenaire de choix. À cet effet, il axera la programmation sur l'impact en mettant en relief les avantages comparatifs du PAM et les résultats obtenus. Les campagnes de communication stratégique auprès des donateurs habituels ou nouveaux seront intensifiées afin d'accroître la visibilité des programmes du PAM. Le bureau de pays mènera une action de sensibilisation à l'échelle internationale afin d'attirer l'attention sur les besoins humanitaires vitaux auxquels doit répondre la République démocratique du Congo.
154. Les partenariats avec des donateurs non habituels et nouveaux seront renforcés, y compris ceux noués avec le Gouvernement (principalement en vue de mettre en œuvre la politique de protection sociale). Le bureau de pays met également en place des partenariats avec des institutions financières et des organisations régionales, comme la Banque mondiale, la Banque africaine de développement et l'Union africaine. Le PAM s'efforcera d'accéder à des fonds multidonateurs, tels que le Fonds vert pour le climat et le Fonds pour la consolidation de la paix.

ANNEXE I

**CADRE LOGIQUE DU PLAN STRATÉGIQUE DE PAYS PROVISoire ÉTABLI POUR LA RÉPUBLIQUE DÉMOCRATIQUE DU CONGO
(JANVIER 2018–DÉCEMBRE 2020)**

But stratégique 1: Aider les pays à atteindre l'objectif Faim zéro

Objectif stratégique 1: Éliminer la faim en préservant l'accès à l'alimentation

Résultat stratégique 1: Chacun a accès à la nourriture

Effet direct stratégique 1: Les populations en situation d'insécurité alimentaire ciblées qui sont touchées par un choc sont en mesure de subvenir à leurs besoins alimentaires essentiels en période de crise

Catégorie d'effet direct correspondante:
Maintien/amélioration de l'accès des individus et des ménages à une alimentation suffisante

Tient compte de la nutrition

Domaine d'action privilégié:
intervention face à une crise

Hypothèses:

Les zones ciblées sont accessibles. Des fonds sont disponibles pour financer enquêtes et évaluations.

Indicateurs d'effet direct

Taux de fréquentation des ateliers organisés (par rapport à la valeur cible)

Indice des stratégies de survie fondé sur la consommation (moyenne)

Score de diversité du régime alimentaire

Taux de scolarisation

Score de consommation alimentaire

Score de consommation alimentaire – nutrition

Part des dépenses consacrées à l'alimentation

Indice des stratégies de survie fondé sur les moyens d'existence (moyenne)

Seuil minimal de diversité du régime alimentaire – femmes

Proportion d'enfants âgés de 6 à 23 mois recevant l'apport alimentaire minimum acceptable

Taux de fidélisation

Activités et produits

1. Fournir une assistance alimentaire aux personnes touchées par un conflit en situation d'insécurité alimentaire aiguë. (Transferts de ressources non assortis de conditions pour favoriser l'accès à l'alimentation)

Les populations en situation d'insécurité alimentaire aiguë et touchées par un conflit qui sont ciblées par le PAM reçoivent suffisamment d'espèces ou de vivres pour pouvoir subvenir à leurs besoins essentiels en vivres et en nutriments (A: Ressources transférées)

Les populations en situation d'insécurité alimentaire aiguë et touchées par un conflit qui sont ciblées par le PAM reçoivent suffisamment d'espèces ou de vivres pour pouvoir subvenir à leurs besoins essentiels en vivres et en nutriments (E: Activités de sensibilisation et d'éducation réalisées)

2. Fournir une assistance alimentaire aux personnes touchées par un choc non lié à un conflit en situation d'insécurité alimentaire aiguë. (Transferts de ressources non assortis de conditions pour favoriser l'accès à l'alimentation)

Les populations en situation d'insécurité alimentaire aiguë touchées par une catastrophe naturelle ou un choc économique reçoivent suffisamment d'espèces ou de vivres pour pouvoir subvenir à leurs besoins essentiels en vivres et en nutriments (A: Ressources transférées)

Les populations en situation d'insécurité alimentaire aiguë touchées par une catastrophe naturelle ou un choc économique reçoivent suffisamment d'espèces ou de vivres pour pouvoir subvenir à leurs besoins essentiels en vivres et en nutriments (E: Activités de sensibilisation et d'éducation réalisées)

Objectif stratégique 2: Améliorer la nutrition**Résultat stratégique 2: Personne ne souffre de malnutrition**

Effet direct stratégique 2: D'ici à 2020, l'état nutritionnel des populations vulnérables en situation d'insécurité alimentaire vivant dans des zones touchées par un conflit ou un choc s'améliore conformément aux protocoles nationaux

Catégorie d'effet direct correspondante: Amélioration de la consommation de produits alimentaires de qualité et riches en nutriments chez les personnes ciblées

Domaine d'action privilégié: intervention face à une crise

Hypothèses:

Les services assurés sont complémentaires, et les partenaires s'attachent à atténuer les autres facteurs susceptibles d'avoir des répercussions sur l'état nutritionnel.

Indicateur d'effet direct

Traitement antirétroviral: taux d'abandon

Traitement de la malnutrition aiguë modérée: taux d'abandon

Traitement de la malnutrition aiguë modérée: taux de mortalité

Traitement de la malnutrition aiguë modérée: taux de non-réaction

Traitement de la malnutrition aiguë modérée: taux de récupération

Seuil minimal de diversité du régime alimentaire – femmes

Proportion d'enfants âgés de 6 à 23 mois recevant l'apport alimentaire minimum acceptable

Proportion de la population remplissant les conditions pour bénéficier du programme qui y participe effectivement (couverture)

Proportion de la population cible participant à un nombre suffisant de distributions (observance)

Traitement antituberculeux: taux d'abandon

Activités et produits

3. Traiter la malnutrition aiguë modérée chez les groupes vulnérables, notamment les enfants âgés de 6 à 59 mois, les filles et les femmes enceintes et allaitantes ainsi que les personnes sous traitement antirétroviral ou sous traitement de brève durée sous surveillance directe (Traitement nutritionnel)

Les personnes vulnérables, notamment les enfants âgés de 6 à 59 mois, les filles et les femmes enceintes et allaitantes ainsi que les personnes sous traitement antirétroviral ou sous traitement de brève durée sous surveillance directe reçoivent des aliments nutritifs spécialisés (catégorie B) pour traiter la malnutrition aiguë modérée (A: Ressources transférées)

Les personnes vulnérables, notamment les enfants âgés de 6 à 59 mois, les filles et les femmes enceintes et allaitantes ainsi que les personnes sous traitement antirétroviral ou sous traitement de brève durée sous surveillance directe reçoivent des aliments nutritifs spécialisés (catégorie B) pour traiter la malnutrition aiguë modérée (B: Aliments nutritifs fournis)

4. Prévenir la malnutrition aiguë chez les groupes vulnérables, notamment les enfants âgés de 6 à 23 mois et les filles et les femmes enceintes et allaitantes (Prévention de la malnutrition)

Les personnes vulnérables, notamment les enfants âgés de 6 à 23 mois, les filles et les femmes enceintes et allaitantes reçoivent des aliments nutritifs appropriés pour prévenir la malnutrition aiguë (A: Ressources transférées)

Les personnes vulnérables, notamment les enfants âgés de 6 à 23 mois, les filles et les femmes enceintes et allaitantes reçoivent des aliments nutritifs appropriés pour prévenir la malnutrition aiguë (B: Aliments nutritifs fournis)

5. Prévenir la malnutrition aiguë chez les groupes vulnérables, notamment les enfants âgés de 6 à 23 mois, les filles et les femmes enceintes ou allaitantes (Prévention de la malnutrition)

Les populations ciblées reçoivent des messages adaptés en matière de nutrition visant à faire évoluer les comportements sociaux en faveur du traitement et de la prévention de l'émaciation et du retard de croissance. (E: Activités de sensibilisation et d'éducation réalisées)

Les personnes vulnérables, notamment les enfants âgés de 6 à 23 mois, les filles et les femmes enceintes et allaitantes reçoivent des aliments nutritifs spécialisés appropriés pour prévenir la malnutrition chronique. (A: Ressources transférées)

Les personnes vulnérables, notamment les enfants âgés de 6 à 23 mois, les filles et les femmes enceintes et allaitantes reçoivent des aliments nutritifs spécialisés appropriés pour prévenir la malnutrition chronique. (B: Aliments nutritifs fournis)

Objectif stratégique 3: Assurer la sécurité alimentaire

Résultat stratégique 3: La sécurité alimentaire et la nutrition des petits exploitants s'améliorent

Effet direct stratégique 3: D'ici à 2020, les petits exploitants et les communautés vulnérables vivant dans des zones ciblées et sujettes aux crises, en particulier dans l'Est du pays, améliorent leurs moyens d'existence productifs ainsi que leur sécurité alimentaire et leur résilience

Catégorie d'effet direct correspondante: Augmentation de la production et des ventes des petits exploitants
Indicateurs d'effet direct

Tient compte de la nutrition

Domaine d'action privilégié: renforcement de la résilience

Hypothèses:

Les conditions météorologiques et d'autres facteurs externes ne perturbent pas la production agricole

Indicateur d'effet direct

Score de consommation alimentaire

Score de consommation alimentaire – nutrition

Part des dépenses consacrées à l'alimentation

Indice des stratégies de survie fondé sur les moyens d'existence (moyenne)

Seuil minimal de diversité du régime alimentaire – femmes

Pourcentage de petits exploitants (hommes/femmes) vendant leur production par l'intermédiaire de systèmes de regroupement de la production appuyés par le PAM

Pourcentage de petits exploitants ciblés faisant état d'une augmentation de la production de cultures nutritives, ventilé par sexe

Pourcentage de produits alimentaires du PAM achetés à des systèmes de regroupement de la production favorables aux petits exploitants, en fonction du sexe du petit exploitant

Proportion d'enfants âgés de 6 à 23 mois recevant l'apport alimentaire minimum acceptable

Proportion de la population dans les communautés ciblées faisant état d'avantages découlant de l'amélioration de la base d'actifs

Proportion de pertes après récolte

Valeur et quantité des produits vendus avantageusement par les petits exploitants par l'intermédiaire de systèmes de regroupement de la production appuyés par le PAM

Activités et produits

6. Renforcer les capacités des petits exploitants (Appui aux marchés agricoles au profit des petits exploitants)

Les ménages participants bénéficient de transferts assortis de conditions (espèces ou vivres) qui leur permettent de subvenir à leurs besoins alimentaires essentiels (A: Ressources transférées)

Les ménages participants bénéficient de transferts assortis de conditions (espèces ou vivres) qui leur permettent de subvenir à leurs besoins alimentaires essentiels (E: Activités de sensibilisation et d'éducation réalisées)

Les petits exploitants ciblés voient leurs connaissances et leurs compétences en matière de production agricole et de commercialisation s'améliorer, de sorte qu'ils peuvent accroître leurs ventes et leurs revenus (C: Activités de développement des capacités et d'appui technique réalisées)

7. Fournir des biens de production aux petits exploitants et aux communautés en situation d'insécurité alimentaire (Création d'actifs et appui aux moyens d'existence (transferts de type monétaire))

Les petits exploitants bénéficient d'actifs sociaux et productifs nouvellement construits ou remis en état, et peuvent accéder à des outils de gestion après récolte, ce qui leur permet d'accroître leurs revenus et leur productivité (D: Actifs créés)

But stratégique 2: Nouer des partenariats pour faciliter la mise en œuvre des ODD**Objectif stratégique 4: Appuyer la mise en œuvre des ODD****Résultat stratégique 5: Les pays en développement ont des capacités renforcées pour mettre en œuvre les ODD**

Effet direct stratégique 4: D'ici à 2020, les institutions nationales voient leurs capacités renforcées pour ce qui est de réduire l'insécurité alimentaire et la malnutrition ainsi que de faire face aux chocs

Catégorie d'effet direct correspondante: Renforcement de la capacité des institutions et systèmes publics et privés, y compris les intervenants locaux, à recenser, cibler et secourir les populations en situation d'insécurité alimentaire et de vulnérabilité sur le plan nutritionnel

Domaine d'action privilégié: renforcement de la résilience

Hypothèses:

Les institutions nationales sont disponibles pour que leurs partenaires renforcent leurs capacités

Indicateur d'effet direct

Score de capacité Faim zéro

Activités et produits**8. Renforcer les capacités du Gouvernement en matière de protection sociale, de nutrition, de sécurité alimentaire, de préparation aux situations d'urgence et de réduction des risques de catastrophe (Renforcement des capacités institutionnelles)**

Les populations en situation d'insécurité alimentaire bénéficient d'un meilleur système de protection sociale et de politiques plus fermes en matière de sécurité alimentaire et de nutrition(C: Activités de développement des capacités et d'appui technique réalisées)

9. Fournir aux institutions nationales et à la communauté humanitaire une analyse factuelle (Analyse, suivi et évaluation)

Les populations en situation d'insécurité alimentaire bénéficient d'un meilleur système de protection sociale et de politiques plus fermes en matière de sécurité alimentaire et de nutrition.

(C: Activités de développement des capacités et d'appui technique réalisées)

L'accès des institutions nationales à des éléments factuels probants profite aux populations en situation d'insécurité alimentaire, l'objectif étant d'améliorer la mise en œuvre du programme gouvernemental de lutte contre la faim (C: Activités de développement des capacités et d'appui technique réalisées)

Objectif stratégique 5: Travailler en partenariat pour de meilleurs résultats au regard des ODD

Résultat stratégique 8: Le partage des connaissances, du savoir-faire et de la technologie renforcent l'appui apporté par les partenariats mondiaux aux activités menées par les pays en vue de réaliser les ODD.

Effet direct stratégique 5: D'ici à 2020, la communauté humanitaire est en mesure de faire face aux chocs grâce à des partenariats stratégiques

Catégorie d'effet direct
correspondante: Amélioration
des plateformes de coordination
communes

Domaine d'action privilégié:
intervention face à une crise

Hypothèses:

La collaboration est assurée avec tous les acteurs de la communauté humanitaire

Indicateur d'effet direct

Taux de satisfaction des usagers

Activités et produits

10. Mettre des plateformes humanitaires à la disposition de la communauté humanitaire en République démocratique du Congo. (Prestation de services et plateformes)

Les services liés à la chaîne d'approvisionnement et autres offerts par le PAM aux partenaires humanitaires profitent aux populations touchées par une crise, qui reçoivent de ce fait des secours humanitaires en temps utile (H: Services et plateformes partagés mis à disposition)

11. Fournir des services aériens d'aide humanitaire à la communauté humanitaire en République démocratique du Congo. (Prestation de services et plateformes)

Les services aériens fiables, axés sur les usagers et leurs besoins, profitent aux populations touchées par les crises, car ils contribuent à améliorer l'efficacité, l'efficacité et la sûreté dans le cadre de l'exécution et du suivi des activités humanitaires. (H: Services et plateformes partagés mis à disposition)

But stratégique 1: Aider les pays à atteindre l'objectif Faim zéro

C.1 Les populations touchées sont en mesure de tenir le PAM et ses partenaires comptables pour ce qui est de répondre à leurs besoins alimentaires en tenant compte de leurs avis et de leurs préférences.

Indicateurs transversaux

C.1.1. Proportion de personnes bénéficiant d'une assistance informées au sujet du programme (qui en sont les bénéficiaires, ce qu'ils vont recevoir, quelle est la durée de l'assistance)

C.1.2. Proportion d'activités pour lesquelles les avis donnés en retour par les bénéficiaires sont consignés, analysés et pris en compte pour améliorer les programmes

C.2 Les populations touchées sont en mesure de bénéficier des programmes du PAM d'une manière qui assure et renforce leur sécurité, leur dignité et leur intégrité.

Indicateurs transversaux

C.2.1. Proportion de personnes ciblées ayant accès à l'assistance sans se heurter à des problèmes de protection

C.3 L'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes progressent au sein des populations bénéficiant de l'assistance du PAM.

Indicateurs transversaux

C.3.1. Proportion de ménages au sein desquels les décisions quant à l'utilisation des produits alimentaires, des espèces ou des bons sont prises par la femme, par l'homme ou par les deux, ventilée par modalité de transfert

C.3.2. Proportion de femmes parmi les membres des entités prenant les décisions concernant l'assistance alimentaire (comités, conseils, équipes, etc.)

C.3.3. Type de transfert (vivres, espèces, bons ou pas de rémunération) reçu par les personnes participant aux activités du PAM, ventilé par sexe et type d'activité

C4. Les communautés ciblées tirent profit des programmes du PAM sans que cela nuise à l'environnement

Indicateurs transversaux

C.4.1. Proportion d'activités pour lesquelles les risques écologiques ont été évalués et des mesures d'atténuation définies, selon que de besoin

ANNEXE II

VENTILATION INDICATIVE DES COÛTS PAR EFFET DIRECT STRATÉGIQUE (en dollars)						
	Résultat stratégique 1 (cible 1 de l'ODD 2)	Résultat stratégique 2 (cible 2 de l'ODD 2)	Résultat stratégique 3 (cible 3 de l'ODD 2)	Résultat stratégique 5 (cible 9 de l'ODD 17)	Résultat stratégique 8 (cible 16 de l'ODD 17)	Total
	Effet direct stratégique 1	Effet direct stratégique 2	Effet direct stratégique 2	Effet direct stratégique 4	Effet direct stratégique 5	
Transfert	388 670 521	38 035 074	49 524 203	3 808 008	96 286 614	576 324 420
Mise en œuvre	33 703 892	9 162 537	7 452 053	1 890 563	7 772 132	59 981 176
Coûts d'appui directs ajustés	25 634 335	2 979 897	3 379 650	369 349	6 701 831	39 065 062
Total partiel	448 008 748	50 177 508	60 355 905	6 067 920	110 760 576	675 370 658
Coûts d'appui indirects (7%)	31 360 612	3 512 426	4 224 913	424 754	7 753 240	47 275 946
Total	479 369 361	53 689 934	64 580 819	6 492 674	118 513 817	722 646 604

Liste des sigles utilisés dans le présent document

3A	assistance alimentaire pour la création d'actifs
COMET	Outil des bureaux de pays pour une gestion efficace
FAO	Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture
FMI	Fonds monétaire international
HCR	Haut-Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés
IPC	Classification intégrée de la phase humanitaire et de la sécurité alimentaire.
MONUC	Mission de l'Organisation des Nations Unies en République démocratique du Congo
MONUSCO	Mission de l'Organisation des Nations Unies pour la stabilisation en République démocratique du Congo
ODD	objectif de développement durable
ONG	organisation non gouvernementale
ONU-Femmes	Entité des Nations Unies pour l'égalité des sexes et l'autonomisation de la femme
PIB	produit intérieur brut
PNUAD	Plan-cadre des Nations Unies pour l'aide au développement
PNUD	Programme des Nations Unies pour le développement
PSP	plan stratégique de pays
PSPP	Plan stratégique de pays provisoire
REACH	Efforts renouvelés contre la faim et la dénutrition des enfants
SCOPE	système de gestion des opérations en espèces
SUN	mouvement Renforcer la nutrition
UNICEF	Fonds des Nations Unies pour l'enfance